

LE DEVOIR

Vol. CII N° 162

LE JEUDI 21 JUILLET 2011

1,09 \$ + TAXES = 1,24 \$

STUART PRICE AGENCE FRANCE-PRESSE
Distribution de vivres à Mogadishio.

L'état de famine décrété en Somalie

Des dizaines de milliers de personnes auraient succombé à la « plus grave crise de sécurité alimentaire en 20 ans » selon l'ONU

MÉLISSA GUILLEMETTE

La Somalie a faim, très faim. L'Organisation des Nations unies (ONU) a déclaré hier un état de famine dans deux provinces, alors que près de la moitié de la population est en situation de crise. Les organisations humanitaires canadiennes exhortent le gouvernement à délier les cordons de sa bourse devant la pire crise alimentaire d'Afrique en 20 ans.

Après deux saisons des pluies complètement sèches, les terres du petit pays de l'Est africain ne réussissent pas à nourrir la population, surtout dans deux provinces du sud, Bakool et Bas Shabelle, contrôlées par les insurgés islamistes shebab. Des dizaines de milliers de personnes y ont déjà laissé leur vie et pas moins de 3,7 millions de personnes sont sous-alimentées en Somalie. Le contexte politique n'a rien pour aider,

avec les combats entre le gouvernement et les Shebab, puis contre les pirates au large.

La crise ne fait qu'empirer depuis quelques mois, témoigne Geno Teofilo, d'Oxfam Canada, qui supervise des projets de coopération internationale en Somalie. « La plupart des gens comptent sur le bétail pour se nourrir, mais dans certaines

VOIR PAGE A 8: FAMINE

Ottawa met le holà aux citoyens complaisants

Le ministre Kenney veut révoquer leur passeport à 1800 personnes l'ayant obtenu frauduleusement

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le ministre fédéral de la Citoyenneté et de l'Immigration, Jason Kenney, entend donner un grand coup de balai en retirant leur passeport aux citoyens canadiens de complaisance. Ainsi, 1800 personnes ont été ou seront sous peu avisées qu'elles perdront leur citoyenneté parce que, allègue Ottawa, celle-ci a été obtenue de manière frauduleuse.

« Nous avons identifié au moins 1800 personnes qui ont obtenu leur citoyenneté canadienne frauduleusement et nous sommes en train de les avertir de notre intention de révoquer leur citoyenneté parce que la citoyenneté canadienne n'est pas à vendre », a déclaré le ministre Kenney dans un discours devant l'Economic Club de Toronto. Le ministre Kenney soutient que cette citoyenneté a été obtenue grâce à des « consultants en immigration véreux qui ont créé de fausses preuves de résidence au Canada ».

Pour obtenir sa citoyenneté, un immigrant reçu ou un réfugié doit démontrer qu'il a vécu au Canada au moins trois des quatre années précédant sa demande. Ottawa allègue que ces 1800 personnes ont fait semblant de vivre au pays. « La plupart de ces gens, croyons-nous, n'ont jamais vraiment vécu au Canada et vivent toujours à l'étranger », a dit M. Kenney.

VOIR PAGE A 8: OTTAWA



FATHI SARIBAS REUTERS

« La citoyenneté canadienne n'est pas à vendre », a mis en garde le ministre Kenney.

INDEX

30	Annances..... A 4	Idées..... A 7
	Avis publics... B 4	Météo..... B 6
	Bourse..... B 2	Monde..... A 5
	Culture..... B 8	Mots croisés... B 6
	Décès..... A 4	Sports..... B 6
	Économie..... B 1	Sudoku..... A 5
	Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7

McLUHAN 100 ANS ET TOUJOURS DE SON TEMPS



P.J. SALKOVITCH LA PRESSE CANADIENNE

Marshall McLuhan avait compris avant tout le monde que la pensée linéaire induite par le livre allait être remplacée par une pensée plus éclatée alimentée par les médias technologiques.

L'homme qui parle à l'oreille du présent

FABIEN DEGLISE

Il est mort il y a 30 ans, mais cela ne l'empêche pas de s'exprimer sur Twitter. Depuis plus de six mois, le célèbre sociologue et philosophe canadien Marshall McLuhan est en effet revenu à la vie, numériquement s'entend, par l'entremise d'un espace à son nom sur ce réseau de microclavardage d'où, à coups de messages de 140 caractères, il professe sa vision du monde.

Il y est question de l'« indignation morale », cette stratégie « qui donne de la dignité aux idiots ». Il y parle d'accumulation de données personnelles, de communication dématérialisée, des nouveaux médias que l'on « force à faire le travail des vieux », de message, de village, de médium... Il évoque aussi ses livres et le fait surtout dans un endroit, le cyberspace, cet assemblage de communautés d'intérêts, mondialisées et éclatées, où finalement l'auteur de *La Galaxie Gutenberg* (1962) trouve plutôt bien ses

marques. Et ce, un siècle jour pour jour après sa naissance à Edmonton, en Alberta, le 21 juillet 1911.

La lucidité du regard est troublante, mais elle n'étonne pas Scott Boms, l'homme bien en chair qui, sur Twitter, fait parler ce mort illustre, dont la mémoire et la pensée se préparent à être ranimées un peu partout sur la planète pour souligner l'année de son centenaire.

« Le cadre nécessaire pour comprendre le monde numérique dans lequel nous vivons aujourd'hui se trouve dans ses écrits », a-t-il indiqué plus tôt cette semaine au *Devoir*. L'homme travaille pour The Estate of Corinne and Marshall McLuhan (<http://marshallmcluhan.com>), gardien du patrimoine intellectuel du théoricien et responsable de sa diffusion. « Pour comprendre les médias [le troisième bouquin de McLuhan publié en 1964] est plus pertinent aujourd'hui que jamais. Le monde qu'il décrit dans ce livre, c'est celui dans lequel nous vivons aujourd'hui. »

VOIR PAGE A 8: McLUHAN

Victoire en demi-teinte pour Claude Robinson

La Cour d'appel confirme que l'auteur a été plagié, mais réduit ses indemnités de moitié

ANNIE MATHIEU

L'œuvre *Robinson Curiosité* de l'auteur et illustrateur Claude Robinson a bel et bien été plagiée, a confirmé hier la Cour d'appel. Le tribunal a néanmoins réduit de moitié les indemnités accordées précédemment par la Cour supérieure du Québec. Une victoire en demi-teinte qui encourage les producteurs pris en défaut à envisager sérieusement de porter leur cause jusqu'à la Cour suprême.

C'est du moins ce qu'a laissé savoir hier l'avocat Pierre Lefebvre, qui représente la maison de production France Animation et l'auteur Christophe Izard. Avec Cinar et RavensBurger Film, ils ont été condamnés hier à payer la somme de 2,7 millions de dollars plus les intérêts à Claude Robinson pour plagiat, cela au terme d'une bataille de 14 ans qui lui aura coûté 2,4 millions de dollars en frais d'avocats.

En entrevue à *La Presse canadienne*, M^r Lefebvre a expliqué ne pas être déçu de la décision. Il a plutôt répété qu'il s'attendait toujours, « au bout de la ligne », à une victoire. « La Cour d'appel fait état de toutes sortes de principes en matière de détermination de contrefaçon, c'est un sujet qui est d'intérêt national », a-t-il expliqué.

VOIR PAGE A 8: ROBINSON



FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

HAÏTI EN FOLIE

Sara Rénélik à la mémoire du grand Azor

■ À lire en page B 8

PEINTURE FRAÎCHE ET NOUVELLE CONSTRUCTION

exposition en cours jusqu'au 27 août 2011

www.artmur.com



5826 rue St-Hubert | Montréal, Québec | H2S 2L7 | 514 933 0711 | admin@artmur.com

B.D.V.
POUR COLLECTIONNEURS D'ART

Art Mur

ACTUALITÉS

LES EXPROPRIÉS DE TURCOT (8)

Darius, celui qui reste souple dans le courant

Depuis samedi et durant toute la semaine, *Le Devoir* vous emmène à la rencontre des expropriés du 780, rue Saint-Rémi, un immeuble presque centenaire du quartier Saint-Henri, à Montréal, qui sera rasé pour céder la place à l'échangeur Turcot.

VALÉRIAN MAZATAUD

Darius Bucur est un philosophe, dans le sens où il prend la vie avec philosophie. Lorsqu'on lui demande ce qu'il pense de la destruction du 780, Saint-Rémi, il répond, un brin laconique: «Je sais bien qu'il y aurait d'autres options pour l'éviter, mais enfin, c'est comme ça. Quel bien cela ferait-il de s'énerver? Qu'est-ce que j'en retirerais?» Comme le roseau de Lao-Tseu, il préfère rester souple dans le courant plutôt que de raidir à s'en briser.

Il faut dire que Darius Bucur est un chef d'entreprise avisé. Coincé entre deux piles d'ordinateurs portables, un exemplaire de *L'Art de la guerre*, du philosophe chinois Sun Tzu, prévient le lecteur: «Après avoir lu ce livre, vous pourrez jeter tous les manuels de gestion d'entreprise.»

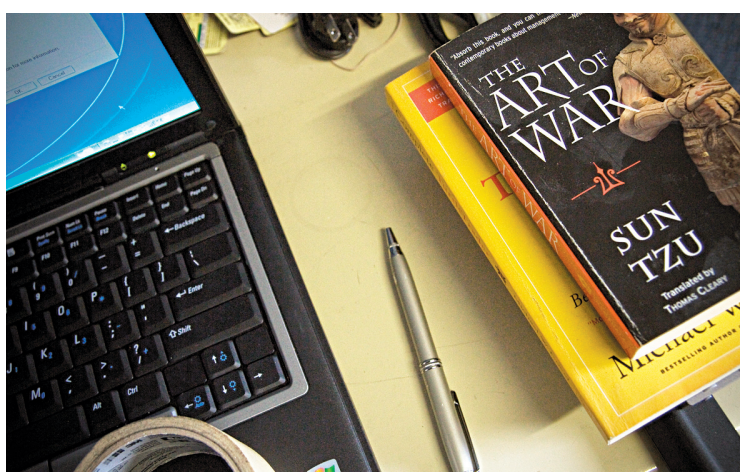
Pourtant, rien ne destinait ce vétérinaire de formation, arrivé de Roumanie il y a 16 ans, à embrasser une carrière dans le recyclage d'ordinateurs portables. Ce qui a commencé comme une activité d'appoint au début des années 2000 s'est vite transformé en travail à plein temps. Les deux frères Bucur ont alors lancé la compagnie Portafixe et ont investi deux lofts du 780.

«À l'époque, les affaires étaient vraiment bonnes. Nos employés occupaient un loft pour préparer les expéditions, et l'autre était utilisé pour le stockage et les bureaux.»

Depuis, la bulle s'est crevée, et l'entreprise a dû réduire la voilure. Darius Bucur est désormais le seul employé de la compagnie, et n'occupe plus qu'un loft, le 258.



Darius Bucur mène une carrière dans le recyclage d'ordinateurs portables. On le voit dans son entrepôt où s'alignent du matériel de toutes les générations, de la tablette graphique aux lourds ordinateurs de terrain de l'armée canadienne.



Darius Bucur est un partisan de *L'Art de la guerre*, du philosophe chinois Sun Tzu.

Un escalier recouvert d'ardoise mène à une plateforme où est installée la chambre à coucher. De ce promontoire, on domine les locaux de l'entreprise. Près de la fenêtre, un massif serveur informatique. À gauche, des bureaux chargés d'écrans en pleine réflexion.

Dans l'escalier, un alignement de boîtes pour les expéditions postales. À côté de la salle de bain, une salle des archives. Enfin, sur la mezzanine de l'autre côté de la pièce, l'entrepôt où s'alignent les ordinateurs portables toutes générations confondues, de la tablette gra-

phique aux lourds ordinateurs de terrain de l'armée canadienne. À terre, des liasses de fils multicolores relient tous les fils entre eux.

L'évaluateur est passé il y a quelques semaines pour une rapide visite. Le jeune chef d'entreprise de 33 ans espère que l'indemnité «l'aidera à rembourser tous les frais du déménagement, y compris ceux du serveur, et peut-être même un peu plus pour le dérangement».

Quand le temps viendra, il se mettra en quête d'un nouvel appartement, si possible aussi grand et bien situé. Beaucoup de dérangement, mais bon, «considérant qu'on n'a pas le choix...»

Le Devoir

► ledevoir.com

Rendez-vous sur notre site Internet pour visionner les diaporamas de la série. www.ledesvoir.com/expropriés-de-turcot

Une Canadienne sur cinq est atteinte d'ostéoporose

MÉLISSA GUILLEMETTE

Les femmes de 50 ans et plus ayant un faible revenu forment le groupe le plus à risque de recevoir un diagnostic d'ostéoporose, selon une étude de Statistique Canada menée en 2009 et publiée hier.

Près d'une Canadienne sur cinq de plus de 50 ans interrogée a dit avoir reçu un diagnostic d'ostéoporose. Chez les hommes ayant franchi le cap de la cinquantaine, le taux baisse à 3,4 %.

L'environnement social a un impact sur le développement de cette maladie qui entraîne une fragilisation des os, d'après l'étude de Statistique Canada. La situation financière semble entre autres être un facteur de risque: les femmes faisant partie du quintile le moins favorisé ont dit presque trois fois plus souvent avoir reçu un diagnostic d'ostéoporose que les interviewées du quintile au revenu le plus élevé. Cette variation flagrante s'amenuise toutefois chez les 71 ans et plus. Les autochtones également sont plus à risque de recevoir un diagnostic positif au Canada que les non-autochtones, révèle l'étude.

Les personnes en dessous de leur poids santé ont une cote de risque plus élevée aussi, révèle l'étude de l'agence fédérale. Les bonnes habitudes de vies — activité physique régulière dès l'enfance et alimentation saine — sont d'ailleurs recommandées par les spécialistes de la santé osseuse.

«On dit en général qu'avec l'ostéoporose, 50 à 70 %, c'est la

génétique, le reste est environnemental, explique la médecin spécialiste au Centre du métabolisme osseux du Centre universitaire de santé McGill, la D^{re} Suzanne Morin. Il faut donc entretenir son bon bagage génétique en ayant de bonnes habitudes de vie.»

Selon la médecin, la maladie commence à être bien connue auprès des femmes.

«Il faut donc entretenir son bon bagage génétique en ayant de bonnes habitudes de vie»

«Elle est par contre encore très méconnue des hommes, qui ne se croient pas à risque. Des patients que je diagnostique me répondent, "impossible, c'est une maladie de femme".» Néanmoins, les hommes sont à risque, un peu plus s'ils ont une forte consommation d'alcool.

Les recherches sur l'ostéoporose ont déjà révélé que la chute du taux d'œstrogène chez les femmes à la ménopause rend leurs os plus vulnérables. Les os des femmes, plus petits, sont évidemment aussi plus fragiles que ceux des hommes.

Néanmoins, autant les hommes que les femmes manquent de calcium et de vitamine D, rappelle l'étude de Statistique Canada, deux éléments importants dans la prévention de la maladie. Environ la moitié des personnes de 50 à 70 ans n'atteignent pas les «besoins moyens» de chacun des deux éléments, selon les dernières données sur la nutrition de l'agence, qui datent de 2004.

«On le sait, les gens en haut de 50 ans, généralement, ne sont pas de gros buveurs de lait, rappelle la D^{re} Morin. Je recommande à mes patients de prendre des suppléments en suivant les recommandations.»

Le Devoir



Des Bixis dans les rues de Montréal. L'installation des vélos en libre-service dans la capitale rencontre plusieurs obstacles.

Bixis dans le Vieux-Port de Québec
Les autorisations se font attendre de toutes parts

ISABELLE PORTER

Québec — L'installation de Bixis dans le Vieux-Port de Québec n'est pas pour demain puisque ni la Ville de Québec, ni le ministère de la Culture ne sont prêts pour l'instant à l'autoriser.

Le projet de 11 vélos pilotes par l'hôtel Germain-Dominion a besoin d'un permis de la Ville de Québec pour démarrer ainsi que d'un avis favorable du ministère, puisqu'il est situé dans l'arrondissement historique du Vieux-Québec.

Le permis de la Ville était conditionnel à une modification de zonage qui est entrée en vigueur le 9 juillet. Or, selon la porte-parole Marie-Christine Magnan, il manque encore à la Ville certains «documents» de la part du promoteur pour que le permis puisse être délivré. D'emblée, le dossier doit être approuvé par la Commission

d'urbanisme, qui ne se réunira pas avant deux semaines.

Est-il réaliste de penser que le promoteur pourra lancer le projet avant la fin de l'été? Mme Magnan n'a pas voulu se prononcer là-dessus hier. Elle souligne par ailleurs que même si la Ville délivrait son permis, le projet peut toujours être bloqué par le ministère de la Culture.

Et le dossier ne semble guère avancer plus vite de ce côté. Selon la porte-parole du ministère, Annie LeGruic, le ministère a bel et bien reçu la demande de l'hôtel au début de juillet. «Le projet suit son cours, il n'y a pas de retard, pas d'avance», ajoute-t-elle. Prié de dire si c'était une question de jours, de semaines voire de mois, la porte-parole ne s'est pas avancée, affirmant «que ça dépend» et «qu'il faut analyser».

Le Devoir

Un abonnement à la version papier = privilèges sur ledevoir.com



Accès à 100% du contenu Internet selon le type d'abonnement.

- Accès aux articles publiés sur le site depuis 2002, enrichi de photos, de liens Web, de graphiques, etc.
- Dès 01h00, profitez des articles du journal papier.
- Accès à l'Agenda culturel, Cahier culture, livres cahier spéciaux.

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT SUR LEDEVOIR.COM

LE DEVOIR.com
Libre de penser

ACTUALITÉS

La Palestine devant l'ONU

L'Autorité palestinienne souhaite la neutralité d'Ottawa

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — L'Autorité palestinienne tente de convaincre le Canada de ne pas lui nuire dans sa tentative de se faire reconnaître comme État à l'ONU l'automne prochain. Une vaste opération de charme est déployée auprès d'Ottawa afin qu'il fasse preuve, à défaut de solidarité, de neutralité.

«Si nous ne pouvons pas convaincre le gouvernement canadien de ne pas voter contre notre initiative, au moins qu'il s'abstienne»

«Si nous ne pouvons pas convaincre le gouvernement canadien de ne pas voter contre notre initiative, au moins qu'il s'abstienne», explique en entrevue avec *Le Devoir* la chargée d'affaires de l'Autorité palestinienne en poste à Ottawa, Linda Sobeh Ali.

Frustrée par le cul-de-sac dans lequel s'est enfoncé le processus de paix au Moyen-Orient, l'Autorité palestinienne tente une nouvelle stratégie: celle de se faire reconnaître comme un État à part entière par la communauté internationale et ainsi placer Israël devant un fait accompli. Elle vise à obtenir un vote en ce sens à l'assemblée générale de l'ONU en septembre. L'appui de 129 pays est nécessaire. Mme Sobeh Ali soutient que 122 votes sont déjà acquis à la cause palestinienne.

Mais voilà: le Canada compte parmi les pays réfractaires à cette initiative. «L'établissement d'un État palestinien doit être négocié avec Israël», a déclaré il y a quelques jours le ministre des Affaires étrangères, John Baird. Nous pensons qu'il serait contre-productif de chercher à obtenir à l'assemblée générale de l'ONU une déclaration relevant davan-

tage de la relation publique. Évidemment, ce vote n'aurait aucun poids.» Non seulement le Canada s'oppose-t-il à ce vote, tout comme l'Allemagne et Israël notamment, mais, selon le *New York Times*, il tenterait en plus de convaincre les plus petits États de voter comme lui pour ainsi s'assurer que les votes favorables seront insuffisants.

«Nous savons que nous n'obtiendrons pas le vote du Canada, mais nous voulons au moins minimiser le lobbying du Canada auprès

des autres pays», a expliqué Mme Sobeh Ali dans une autre entrevue, accordée cette fois à l'hebdomadaire *Embassy*. «On ne demande pas la lune. On s'accommode de la neutralité.»

L'Autorité palestinienne dépêchera toute la semaine prochaine à Ottawa une émissaire, Hanan Ashrawi, pour rencontrer le ministre John Baird ainsi que les ambassadeurs étrangers en poste dans la capitale. Mme Ashrawi, qui a été très impliquée dans les négociations de paix des années 1990, livrera un message de la part du président, Mahmoud Abbas.

«Nous allons rappeler au gouvernement canadien ses principes», explique Mme Sobeh Ali, qui cite la défense des droits de la personne et la responsabilité de protéger, un concept que le Canada a le premier promu sur la scène internationale. «Le Canada a été un des joueurs importants dans la création d'un État d'Israël en 1947 et nous pensons qu'il doit cette fois être un joueur important pour la création d'un autre État, celui de la Palestine. Nous ne cherchons pas à éliminer un État [Israël], mais à en créer un autre.»

Le Devoir

Ressources humaines

Les conseils sectoriels n'étaient pas efficaces, dit le ministère

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Après deux jours de silence, le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences explique enfin pourquoi il a mis la hache dans son financement des conseils sectoriels, notamment celui de l'industrie culturelle: «ils n'atteignaient pas les résultats» escomptés.

Dans un courriel envoyé au *Devoir* tard mardi soir, le ministère explique que l'examen stratégique de ses dépenses en 2010 a permis de conclure que «le financement de base aux conseils sectoriels n'atteignait pas les résultats dont les travailleurs et employeurs canadiens avaient besoin. Par conséquent, les conseils sectoriels ne recevront plus de financement de base de la part du gouvernement fédéral».

Le ministère, est-il écrit, «va investir dans un nouveau programme recentré de subventions et de contributions, dont les objectifs seront de soutenir un système d'apprentissage qui répond mieux aux besoins de l'industrie, en réduisant les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre pour un marché du travail plus efficace; en encourageant une

augmentation des investissements de l'industrie et un engagement envers le développement des compétences».

Les conseils sectoriels faisaient exactement cela. Il s'agit de regroupements d'employeurs et de syndicats, pour une industrie donnée, qui déterminent les lacunes en matière de formation de la main-d'œuvre dans leur secteur d'activité. Ils travaillent ensuite avec les divers établissements d'enseignement pour combler ces lacunes. Ottawa ne désavoue pas ces 35 conseils sectoriels puisqu'il continuera à en financer les projets sur présentation de proposition, mais le gouvernement cessera de verser les 500 000 \$ qui permettaient à chacun des conseils de fonctionner. «Les conseils sectoriels devront dépendre moins des payeurs de taxes et davantage de leurs propres membres», explique-t-on.

Au moins un de ces conseils, le Conseil des ressources humaines du secteur culturel, a indiqué qu'il fermera probablement ses portes sans ce financement de base. Il a touché 13 millions de dollars d'Ottawa depuis 2002.

Le Devoir

EN BREF

Décès de Louis Cauchy

La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) est en deuil de son directeur des communications. Louis Cauchy est mort lundi à l'âge de 56 ans d'un cancer. Au cours de sa carrière, Louis Cauchy a aussi été responsable

des communications au Québec du Syndicat canadien de la fonction publique. M. Cauchy laisse dans le deuil sa compagne, Carole Denis, de même que deux enfants, l'ancien employé du *Devoir* Vincent Cauchy ainsi que sa sœur Clairandree Cauchy, aussi ex-journaliste du *Devoir* et aujourd'hui au Syndicat des Métallos. — *La Presse canadienne*

Gaz de schiste

Le PQ déposera un projet de loi pour empêcher la fracturation hydraulique

PATRICE BERGERON

Québec — Le Parti québécois déposera, l'automne prochain, un projet de loi pour interdire la fracturation hydraulique, un procédé controversé utilisé pour extraire les gaz de schiste.

Dans une entrevue accordée à *La Presse canadienne* cette semaine, le député de L'Assomption, Scott McKay, a fait savoir qu'il est en train de travailler à l'élaboration du projet de loi. Incapable d'obtenir le moratoire qu'elle demande sur les gaz de schiste, l'opposition péquiste change donc de stratégie, même si les chances de réussite sont minces.

«Je pense qu'on a suffisamment de problèmes avec les puits qui ont été forés jusqu'à maintenant sans qu'on ait à en forer d'autres, a déclaré M. McKay, qui est porte-parole de l'opposition en matière de mines. Il faut interdire ce procédé jusqu'à ce que les gazières puissent démontrer son innocuité.»

Il a cité l'exemple du puits de La Présentation, près de Saint-Hyacinthe. Des fuites de méthane

ne sont détectées depuis plus de six mois et l'entreprise propriétaire, Canbriam, vient d'obtenir du gouvernement l'autorisation de le colmater.

Des cobayes

M. McKay ne veut pas fermer la porte à l'exploitation des gaz de schiste, mais seulement à certaines conditions, conformément à la position de sa formation politique.

«[La fracturation hydraulique] est une nouvelle technologie qui va s'améliorer avec le temps, mais ce n'est pas aux Québécois d'en être les cobayes, a déclaré cet ancien chef du Parti vert. Si les États-Unis ont voulu l'être, ils se sont préparés des lendemains douloureux. Ils commencent à s'apercevoir qu'il y a toutes sortes de problèmes.»

Le caucus des députés du parti n'a pas encore été consulté sur le dépôt du projet de loi, a précisé M. McKay, mais il a le sentiment que ses collègues vont cautionner la démarche.

«On doit en parler [au caucus]. Je vous en ai parlé de façon un peu prématurée. Mais je vais préparer le projet de loi et le présenter au caucus. Les événements récents [au parti] ont bousculé l'ordre du jour.»

M. McKay fait référence à la crise qui a secoué son parti à la fin de la session parlementaire et qui a mené au départ de cinq députés. Certains d'entre eux reprochaient justement à la direction du parti de n'avoir pu discuter en caucus du projet de loi 204, sur l'amphithéâtre de Québec.

Un projet condamné?

M. McKay avait déjà déposé le projet de loi 396, qui décrétrait un moratoire sur l'exploration et l'exploitation dans le domaine des gaz de schiste. Mais il est resté lettre morte, car le gouvernement, qui a le privilège d'appeler le projet de loi pour étude en commission parlementaire, ne l'a pas fait.

Le futur projet de loi sur l'in-

terdiction de la fracturation hydraulique risque fort d'être condamné au même sort.

La fracturation hydraulique est un procédé qui fissure le roc du sous-sol par injection d'un fluide sous haute pression, pour avoir accès aux gaz.

Le gouvernement a commandé une évaluation environnementale stratégique pour mieux documenter l'incidence de l'activité gazière.

La fracturation hydraulique peut être autorisée exceptionnellement pendant la durée de l'évaluation environnementale, mais uniquement pour les travaux requis par l'évaluation environnementale, par exemple pour des fins d'acquisition de connaissances scientifiques, c'est-à-dire dans un environnement contrôlé et supervisé.

En mars dernier au Québec, il y avait 31 puits et 18 avaient déjà été fracturés. L'industrie du gaz de schiste avait dépensé 200 millions au Québec pour divers travaux.

La Presse canadienne

IL FAIT CHAUD, TOUS À L'EAU!



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LE QUÉBEC a eu chaud hier... à moins d'avoir trouvé un point d'eau où se rafraîchir, comme ce garçon dans la région de Charlevoix. La première canicule de l'été se poursuivra jusqu'à demain dans le sud-ouest de la province, avec des températures au-delà des 30 degrés Celsius. Montréal est la ville la plus touchée; le mercure doit grimper jusqu'à 35 °C aujourd'hui, selon les prévisions d'Environnement Canada. La Direction de santé publique de la métropole invite la population — surtout les personnes âgées, les enfants et les personnes atteintes de maladies chroniques — à être vigilante. Pour cette traversée du désert de trois jours, on conseille de boire beaucoup d'eau, de passer quelques heures au frais et de réduire les efforts physiques.

Tourisme: le retard d'une aide fédérale a causé plusieurs soucis

DEAN BEEBY

Ottawa — Des dizaines de projets touristiques ont été retardés et ont dû affronter des factures salées en raison de la lenteur d'un programme fédéral à verser les fonds prévus.

Le Programme des manifestations touristiques de renom (PMTR), un fonds de 100 millions mis sur pied en 2009 dans le cadre du Plan d'action économique du gouvernement de Stephen Harper, a tardé à verser l'argent à environ la moitié des projets choisis.

«Les confirmations tardives de financement ont empêché certains événements de se prévaloir de prix concurrentiels pour leurs placements publicitaires», indique un rapport interne. «Dans plusieurs cas, des artistes n'étaient plus disponibles ou leurs services n'étaient plus abordables, et les délais pour acheter des espaces publicitaires ont été dépassés», ajoute-t-on dans le document.

L'évaluation, menée par le cabinet de consultants Performance Management Network, examine la façon dont Industrie Canada a géré le programme après son annonce lors du budget de janvier 2009.

Le rapport est parmi les premiers à fournir aux contribuables une évaluation détaillée sur la façon dont ont été dépensés les fonds du plan d'action, un programme de deux ans qui a pris fin le 31 mars dernier.

La Presse canadienne a obtenu copie du document, achevé le 30 juin, en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Un soutien tardif

Le défunt PMTR avait été créé afin de soutenir le secteur touristique, en difficulté en raison de la récession. Parmi les événements qui ont été financés par cette mesure figurent le festival Juste pour rire de Montréal et le Stampede de Calgary.

Quelque 88 millions de fonds ont été dépensés, après que 8 millions eurent été attribués à la Commission canadienne du tourisme et que 4 millions eurent été consacrés aux frais administratifs.

Le rapport révèle que 46 des 107 bénéficiaires du programme ont reçu l'argent après le début de l'événement ou du projet

proposé. «Cela a eu des retombées négatives pour les bénéficiaires en matière de prévision et de mise en œuvre des activités prévues», indique-t-on dans le rapport.

«Dans plusieurs cas, des artistes n'étaient plus disponibles ou leurs services n'étaient plus abordables»

Le PMTR avait suscité la controverse lorsque la ministre d'État du Tourisme d'alors, Diane Ablonczy, avait annoncé en juin 2009 un financement de 397 500 \$ pour le Défilé de la fierté gaie à Toronto. Ces fonds devaient notamment contribuer à améliorer l'accès des sites aux personnes handicapées.

Les décisions d'approuver ou non le financement à d'autres projets soumis au PMTR avaient par la suite été confiées au ministre de l'Industrie de l'époque, Tony Clement, après que des députés conservateurs et un chef religieux eurent affirmé que les fonds publics ne devaient pas soutenir des «défilés sexuels destructeurs».

La Presse canadienne

Sida: des pistes créent l'optimisme

CHRISTINE COURCOL

Rome — La conférence scientifique internationale sur le sida qui s'est achevée hier soir à Rome a ouvert des pistes qui ont suscité l'enthousiasme, mais il faudra du temps et beaucoup d'argent pour arriver au bout du chemin et endiguer une épidémie touchant 33 millions de personnes.

Organisée pour la sixième fois et tous les deux ans par la Société internationale du sida (IAS), elle a réuni pendant quatre jours quelque 6000 chercheurs, médecins et experts du sida — un record — autour des dernières découvertes.

Les chercheurs ont pu se réjouir des études qui leur étaient présentées sur le traitement qui, pris tôt, empêche le partenaire d'être infecté ou sur l'utilisation du traitement par des personnes à risque non infectées, qui les protège.

C'était «le point fort de la conférence», a estimé la Prix Nobel de médecine 2008, Françoise Barré-Sinoussi, qui dirigera l'IAS à partir de l'été 2012.

Mais il faudrait encore que les gens se fassent massivement dépister, puisque seulement la moitié des séropositifs savent qu'ils sont infectés.

Ils ont applaudi les études sur la circoncision, encore insuffisamment répandue dans l'Afrique subsaharienne, qui protège 76 % des hommes du risque d'infection.

Des chercheurs ont présenté des antirétroviraux plus efficaces, moins lourds à prendre (un seul comprimé par jour), avec moins d'effets secondaires. Une étude relevait que les patients séropositifs d'Afrique recevant un traitement combiné d'antirétroviraux avaient une espérance de vie quasi normale, surtout s'ils le recevaient rapidement.

«Changement de donne», «moment critique», les termes couraient dans toutes les bouches. Dans l'enthousiasme général, des voix se sont élevées, comme celle de Peter Piot, ancien président de l'ONUSIDA. «Nous avons de bonnes raisons d'être euphoriques et de célébrer les triomphes de la science, mais il faut faire attention pour ne pas nous réveiller demain avec une gueule de bois.»

Le chemin risque en effet d'être long. Il faut maintenant «transcrire cette science en action», comme le disait Médecins sans frontières: élargir le dépistage, entraîner l'adhésion aux traitements et trouver l'argent nécessaire.

Agence France-Presse

ACTUALITÉS

Des larmes de joie et de tristesse pour le retour d'Atlantis

JEAN-LOUIS SANTINI

Cap Canaveral — Astronautes et ingénieurs de la NASA retenaient leurs larmes, hier, moins de 24 heures avant le retour sur Terre d'Atlantis, dont il s'agit de la dernière mission après 30 ans de vols orbitaux.

Atlantis, avec quatre astronautes à bord, trois hommes et une femme, doit normalement se poser ce matin sur la piste du Centre spatial Kennedy, près de Cap Canaveral en Floride, à 5h56 locales, 42 minutes avant le lever du soleil.

Atlantis bouclera un périple de 13 jours dans l'espace 42 ans jour pour jour après que Neil Armstrong a posé le pied sur la Lune.

«La météo est très favorable», a dit à l'AFP Allard Beutel, le porte-parole du Centre spatial Kennedy. Ainsi, la navette devrait pouvoir effectuer son retour sur Terre dès le premier créneau favorable.

En cas d'impossibilité, la NASA disposerait d'une deuxième ouverture aujourd'hui en Floride avec un atterrissage à 7h32 locales. À défaut, l'agence aurait cinq possibilités demain, les deux premières au Centre spatial Kennedy et trois sur la piste de la base aérienne d'Edwards en Californie. La NASA fera de toute façon se poser Atlantis demain, avant-dernier jour avant que la navette n'ait épuisé ses piles à combustible.

Hier, quelques heures avant le retour de la navette, la chaîne de télévision de la NASA montrait des images en direct du centre de contrôle de la mission à Houston et de la Terre vue d'Atlantis, qui s'était détachée de la Station spatiale internationale (ISS) avec succès la veille.

Au cours de leur mission de près de huit jours amarrés à l'ISS, Atlantis et ses astronautes ont livré 4,2 tonnes de marchandises et de pièces de rechange, dont 1,2 tonne de denrées alimentaires permettant à l'ISS et à son équipage permanent de six personnes de tenir un an.

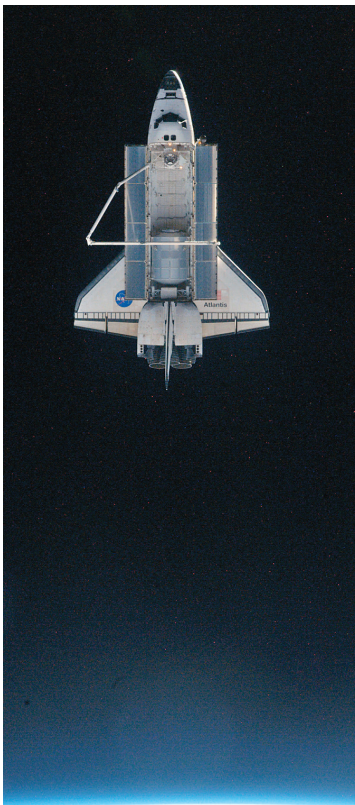
Atlantis rapporte dans sa soute 2,57 tonnes de déchets et matériels usagés qui se trouvaient dans la Station.

Nostalgie palpable

Dans l'espace et sur la terre ferme hier, la nostalgie était très palpable.

«Ma priorité est de m'assurer qu'Atlantis et son équipage touchent la piste d'atterrissage en toute sécurité demain», a insisté Charles Bolden, le patron de l'agence spatiale américaine, sur CNN.

Au moment où les roues d'Atlantis toucheront la piste, «mes larmes seront des larmes de tristesse, mais aussi de joie. Des larmes de joie, parce que nous sommes déjà en train de travailler avec des entreprises privées pour



NASA/AGENCE FRANCE-PRESSE
La navette Atlantis vue de la Station spatiale internationale

envoyer du matériel vers l'ISS dès l'an prochain», a-t-il ajouté.

«Pour beaucoup de personnes, ce moment va être très émouvant. Elles ont consacré leur vie à la navette spatiale pendant 30 ans. Mais nous allons essayer d'être positifs», a dit de son côté Chris Ferguson, le commandant de bord d'Atlantis, au cours d'une interview.

Le directeur de vol Tony Caccaci a lui assuré que «les contrôleurs ne pleureront pas, et nous allons faire en sorte de nous y tenir».

Après la catastrophe de Columbia le 1^{er} février 2003 lors de son retour dans l'atmosphère, tuant les sept membres d'équipage, l'ancien président George W. Bush avait décidé en 2004 de mettre fin aux activités de la navette en 2010, le temps d'achever la construction de la Station spatiale internationale.

Il avait aussi dévoilé le programme Constellation visant le retour des Américains sur la Lune vers 2020, annulé par son successeur, Barack Obama, qui l'a jugé trop onéreux (97 milliards jusqu'en 2020, dont 10 milliards ont déjà été dépensés).

Le prochain vaisseau américain à transporter des astronautes vers l'ISS sera probablement construit par le secteur privé en partenariat avec la NASA, mais ne sera sans doute pas prêt avant 2015.

En attendant, les astronautes américains dépendront des Soyuz russes pour accéder à l'ISS à au moins 51 millions de dollars le siège.

Agence France-Presse

L'affaire Tristane Banon va-t-elle bouleverser la présidentielle?

Le socialiste François Hollande dénonce une «opération politique»

Accusations et démentis se multiplient en France depuis plusieurs jours

CHRISTIAN RIOUX

Un peu plus de deux mois après l'arrestation de Dominique Strauss-Kahn à New York pour tentative de viol, la saga DSK s'est transportée en France où une accusation semblable portée par l'écrivaine Tristane Banon semble en voie de perturber, sinon l'élection présidentielle, du moins la primaire socialiste. Hier, le candidat François Hollande a été entendu à sa demande par les policiers de la brigade de répression de la délinquance aux personnes sur ce qu'il savait de ces faits qui remontent à 2003.

Après un interrogatoire d'un peu plus d'une heure, il a dénoncé «une opération politique». La veille, le quotidien de droite Le Figaro avait, photos géantes à l'appui, consacré sa une à l'audition du candidat socialiste par la police. «Si quoi que ce soit était fait pour m'impliquer, je me réserve les moyens d'engager des poursuites», a-t-il dit.

François Hollande a été entendu par la police parce que la mère de Tristane Banon, Anne Mansouret, affirme lui avoir raconté dès 2003 la tentative de viol dont sa fille dit avoir été l'objet de la part de DSK. Celle qui est aussi conseillère générale socialiste de l'Eure aurait fait les mêmes confidences à une dizaine de personnalités, parmi lesquelles plusieurs journalistes et militants socialistes.

«Je n'ai rien à voir avec cette affaire», répète le candidat socialiste qui est dans le peloton de tête de la course présidentielle. S'il reconnaît avoir eu vent de cette rumeur, mais «pas dans le détail», François Hollande dit ne pas se rappeler avoir téléphoné à la plaignante, comme le soutient celle-ci. «Je ne veux pas que la campagne présidentielle puisse être en aucune façon une campagne de rumeurs, de manipulations ou de manœuvres», a-t-il conclu.

Le PS s'en prend à la droite

Ces rebondissements politiques sont devenus presque quotidiens depuis que Tristane Banon a formellement accusé DSK d'avoir tenté de la violer en 2003 dans un appartement du VI^e arrondissement de Paris où elle serait venue l'interviewer. C'est l'arrestation de DSK à New York qui l'aurait incité à porter plainte. Une plainte déposée après que des révélations ont sérieusement ébranlé la crédibilité de la plaignante du Sofitel. Les avocats de DSK qualifient ces faits d'«imaginaires» et ont porté plainte pour dénonciation calomnieuse



GONZALO FUENTES REUTERS

François Hollande a été entendu par la police, hier, parce que la mère de Tristane Banon, Anne Mansouret, affirme lui avoir raconté dès 2003 la tentative de viol dont sa fille dit avoir été l'objet de la part de Dominique Strauss-Kahn.

contre Tristane Banon.

Déjà secoué par le coup de tonnerre qu'a représenté l'arrestation de DSK à New York, le Parti socialiste (PS) craint d'être entraîné dans un nouveau feuilleton judiciaire alors que la campagne des primaires ne fait que commencer. L'ancienne première secrétaire du PS, Martine Aubry, a condamné une «dérive». «À l'heure où certains utilisent une affaire privée, dont la justice est saisie [...], je veux réagir à cette nouvelle dérive et apporter tout mon soutien à François Hollande», a-t-elle déclaré.

Le premier secrétaire par intérim du PS, Harlem Désir, n'a pas craint de s'en prendre à l'UMP. Le PS, dit-il, «ne laissera pas la droite pervertir le grand débat démocratique des primaires. [...] Nous n'accepterons pas des campagnes à la Murdoch qui visent à entraîner la vie politique dans la boue».

«Cette théorie du complot permanent ne peut suffire à masquer les faiblesses du PS», a aussitôt répliqué le premier secrétaire de l'UMP, Jean-François Copé. Au pays de la paranoïa collective, les socialistes sont rois.»

Banon n'ira pas à New York

Il faudra pourtant plus que les vacances du mois d'août pour que cette saga s'interrom-

pe, car il n'y a guère de journée qui n'apporte son lot de révélations souvent contradictoires. Hier, Le Figaro révélait que, selon une source proche de l'enquête, Tristane Banon serait convoquée à New York par le procureur Cyrus Vance. Son avocat David Koubbi a aussitôt répliqué qu'il n'était pas question que sa cliente aille témoigner aux États-Unis.

L'avocat était pourtant à New York hier pour rencontrer le procureur et l'avocat de la plaignante du Sofitel, le controversé militant noir Kenneth Thompson. «Il semblerait qu'il y ait beaucoup de gens à New York qui travaillent sur des faits que l'on disait jusqu'ici imaginaires en France», a-t-il déclaré. Koubbi n'a cependant pas écarté la possibilité que sa cliente accorde une audience au procureur de l'Etat de New York depuis la France.

En une semaine, les dépositions de l'enquête préliminaire en cours ont presque toutes filtré dans la presse. On a ainsi appris qu'Anne Mansouret, qui dit avoir d'abord découragé sa fille de porter plainte, a avoué aux policiers avoir elle-même eu une aventure avec DSK. Selon la déposition rapportée par L'Express, elle décrit ce dernier comme un être violent qui a «l'obscurité d'un soudard».

Anne Mansouret a aussi sou-

tenu avoir alerté l'ex-épouse de DSK, son amie Brigitte Guillemette. Selon la déposition, celle-ci aurait reconnu que DSK avait déjà eu le même comportement avec des étudiantes. S'il fallait en croire Mansouret, Brigitte Guillemette aurait même appelé son ancien époux qui aurait répondu: «Je ne sais pas ce qui m'a pris. J'ai couché avec la mère, j'ai pété un câble quand j'ai vu la fille.»

Toutes ces affirmations ont été aussitôt démenties par Brigitte Guillemette elle-même. Celle qui est aussi la mère de la fille de DSK, Camille Strauss-Kahn, a d'ailleurs annoncé son intention de porter plainte contre Anne Mansouret. «Tout cela est faux», a-t-elle déclaré aux enquêteurs.

Dans les jours qui viennent, les policiers vont continuer à interroger les témoins cités par Tristane Banon et sa mère. Les révélations risquent donc de se succéder pendant une partie de l'été. La manière dont cette affaire est traitée dans la presse est par ailleurs très critiquée à Paris. Selon le socialiste Manuel Valls, «si nous continuons sans cesse à faire de ces affaires-là la une de l'actualité, je ne donne pas cher du débat public français».

Correspondant du Devoir à Paris

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

I · N · D · E · X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

**DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340
petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

LOGEMENT À LOUER

PROMOTION 24 JOURS
9 \$ /JOUR

petitesannonces@ledevoir.com
514 985-3322 ou 1 800 363-0305
* Certaines conditions s'appliquent.

Le Children est là pour la vie

(514) 934-4846
www.fondationpourenfants.com

LOGEMENT À LOUER

PROMOTION 24 JOURS
45 %* de rabais

petitesannonces@ledevoir.com
514 985-3322 ou 1 800 363-0305
* Certaines conditions s'appliquent.

Le Mémoriel
1855, rue Du Havre
Montréal Qc H2K 2K4
Tél.: 514 525-1148
Téléc.: 514 525-7999
memoriel@memoriel.com

Pour une publication section décès
Bureau ouvert du lundi au vendredi de 10h30 à 18h30
Par téléphone, télécopieur ou par courriel le samedi et dimanche de 12h00 à 17h30

Cauchy, Louis

Louis Cauchy est décédé le 18 juillet 2011, à 56 ans. Il laisse dans le deuil l'amour de sa vie, sa compagne depuis 42 ans, Carole Denis, ses enfants Clairandré (Benoit) et Vincent (Josiane), ses petits enfants Éloïse et Marek, ses douze frères et sœurs, sa mère Denyse Provost ainsi que ses collègues, amis, confrères et consœurs.

Directeur des communications à la FTQ, il maniait la plume au service du bien commun. Il a dédié sa vie à la justice, aux droits des travailleurs. Il a mordu dans la vie à plein, sachant rêver, reconnaître la poésie des choses simples.

La famille recevra les condoléances simplement le vendredi 22 juillet, de 16h30 à 21 heures, au salon :

Alfred Dallaire
MEMORIA
4231, boul. St-Laurent, Montréal
www.memoria.ca 514 277.7778

(service de voiturier devant le salon)

Ceux qui veulent lui rendre hommage sont par ailleurs conviés à une fête au Restaurant Chez Roger à Montréal le vendredi 26 août à midi. Nous célébrerons la vie, sa vie, comme il nous l'a demandé.

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

GRANDE-ALLÉE, près métro.
Beau 5 1/2, chauffage, eau chaude
balcons, 1000\$
514-342-4918, 514-217-4918

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

NDG - Spacieux 4 et 5 1/2
Tout inclus, 855\$, 1 040\$ plancher bois, vue parc, plafond haut, poss. garage, balcon. 514-684-5993

OUTREMONT - 1044 LAURIER
Grand 4 1/2 entièrement rénové
6 électros ménagers 1595\$
514 924-4394 514 591-2030
ndecary@croswellmt.ca

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08
Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin
Sem/mois 514 272-1803

176 CHALETS À LOUER

BORD DU FLEUVE :
L'ISLET-sur-MER
Condos de villégiature.
Location à la semaine.
1 888 845-8586 514 522-6229
olebianchesurmer.com

185 CHAMBRES

PLATEAU - Jolie ch. meublée
dans 5 1/2. Endroit paisible.
Pers. mature, autonome et progre.
480\$/m 514 522-5533

301 ŒUVRES D'ART

ŒUVRES D'ART à vendre
www.oeuvresdard.ca

307 LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion"
achète à domicile livres de qualité
en tout genre. 514 914-2142
4487 de la Roche/Mt-Royal

501 OCCASIONS D'AFFAIRES

Jeune compagnie de construction
en pleine expansion recherche
financement pour ses projets.
450-889-0730 demander Suzanne

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation
P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

695 AUTOMOBILES

TOYOTA CAMRY LE 2004
4 cylindres, grise, automatique, a/c.
180 000 km. (90 % autoroutes).
Mécanique et carrosserie en parfait
état. 4 pneus d'été Michelin neufs,
4 pneus d'hiver Dunlop. Prix
demandé: 7 800 \$.
514-982-6809 / 819-876-7269

VOLVO 960 FAMILIALE, 1995.
261 000 km. Bien entretenue
(factures disponibles), 2 350\$,
450 677-8046 514 772-8046 (cell).

WESTFALIA 1989
Très bonne condition.
Conduite manuelle.
Jamais sorti l'hiver, 14 500\$.
514 277-2806

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre
connaissance de votre annonce et
nous signaler immédiatement toute
anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable
des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

LE MONDE

Scandale des écoutes téléphoniques

David Cameron se dit « vraiment désolé »

SONIA DELESALLE-STOLPER

«*Il a quitté le pays?!*» Au fil de l'après-midi hier, la rumeur a gonflé dans les couloirs de Westminster, avant que les images du décollage du jet privé du magnat australo-américain, diffusées à la télévision, n'apportent une confirmation. Rupert Murdoch s'est bien envolé du Royaume-Uni pour rentrer aux États-Unis.

David Cameron était lui rentré, un peu précipitamment, de son voyage officiel en Afrique. Et, au lieu de partir à la plage comme prévu — le premier jour des vacances parlementaires était officiellement hier — les députés au grand complet se pressaient sur les bancs étroits de la Chambre des communes pour l'écouter tenter de se dépeindre du scandale Murdoch.

«*Je ne savais pas.*» Cette phrase

est devenue la devise de cette extraordinaire saga, tant elle a été répétée au cours des derniers jours et, curieusement, à chaque fois par des personnes occupant de très hauts niveaux de responsabilité. Sir Paul Stephenson et John Yates, ex-numéros un et deux de Scotland Yard, «*ne savaient pas*» qu'une partie de leur force était corrompue par *News of the World*. Rupert et James Murdoch, Rebekah Brooks «*ne savaient pas*» que les journaux qu'ils dirigeaient usaient à grande échelle de pratiques illégales.

Et le premier ministre n'a pas fait exception. Lui non plus «*ne savait pas*» qu'Andy Coulson, son chargé de communication, embauché en 2007 et resté à ses côtés jusqu'à sa démission en janvier dernier, pourrait avoir joué un rôle déterminant dans les écoutes illégales pratiquées par *News of the World*, lorsqu'il dirigeait le journal, entre 2003 et 2007.

Il ne savait pas non plus que Neil Wallis, l'ancien numéro deux de *NoW* et employé l'an dernier par Scotland Yard comme consultant en communication, avait conseillé «*gratuitement et volontairement*» Andy Coulson pendant la campagne électorale l'an dernier.

Il ne savait vraiment pas, et ce, en dépit de mises en garde de plusieurs membres de son entourage, mises en garde qui, semble-t-il, ne l'ont jamais atteint. Et pour ne pas savoir, il est «*vraiment désolé*», a-t-il assuré.

«*Si j'avais su...*»

Qui plus est, a coquettement expliqué le premier ministre, «*j'ai une conception un peu désuète de la présomption d'innocence*» et, jusqu'à preuve du contraire, Andy Coulson n'a pas été inculpé (juste arrêté et libéré sous caution) et la qualité de «*son travail au 10 Downing Street n'est pas en question*».

En revanche, a-t-il assuré aux 648 députés pendus à ses lèvres et qui ponctuaient chacune de ses phrases d'onomatopées diverses et variées quand ce n'était pas de francs hullements, «*avec le recul, si j'avais su ce que je sais aujourd'hui, je n'aurais pas embauché Andy Coulson*». Et s'il s'avérait que ce dernier ait menti, alors «*je présenterai mes plus profondes excuses*» au parlement.

Au cours de ce débat, qui a duré plus de sept heures, David Cameron jouait en partie son avenir. Sa position s'est fragilisée jour après jour avec le «*torrent de révélations*», comme il l'a lui-même qualifié, sur l'ampleur du scandale des écoutes illégales de *News of the World*, sur les relations douteuses qu'ont entretenues pendant des années les médias, le monde politique et la police.

Libération



Goran Hadzic (au centre) en avril 1993 dans l'éphémère «République serbe de Krajina».

Le dernier bourreau serbe arrêté

KATARINA SUBASIC

Belgrade — La Serbie a arrêté hier Goran Hadzic, dernier inculpé du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) encore en cavale, une nouvelle aussitôt saluée par les Européens, et susceptible de stimuler la marche de Belgrade vers l'Union européenne (UE).

Goran Hadzic a été arrêté près de Belgrade, a annoncé le président Boris Tadic au cours d'une conférence de presse. L'arrestation a eu lieu dans une forêt près du village de Krusedol, dans la région de la Fruska Gora, à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Belgrade, a précisé le procureur serbe pour les crimes de guerre, Vladimir Vukcevic.

M. Vukcevic a indiqué que Goran Hadzic était armé d'un pistolet, mais qu'il n'avait pas opposé de résistance lors de son arrestation. «*Un contact qui lui apportait de l'argent a également été interpellé. Il avait des contacts avec des personnes de l'Eglise orthodoxe serbe*», a encore précisé le procureur.

Enquête pour le retrouver a progressé lorsque Goran Hadzic s'est retrouvé à court d'argent, ayant échoué à vendre un tableau de Modigliani, probablement récupéré pendant la guerre de Croatie, a indiqué M. Vukcevic. Le tableau a été retrouvé en décembre 2010.

La justice internationale reproche à Goran Hadzic son implication présumée dans les meurtres de centaines de civils croates et la déportation de dizaines de milliers de Croates et autres non-Serbes par les troupes serbes pendant la guerre de Croatie (1991-1995). Goran Hadzic a été l'éphémère «président» de la «République serbe de Krajina» pendant la guerre en Croatie, qui représentait un tiers environ du territoire de la Croatie.

Le nom de Goran Hadzic reste notamment lié au massacre de l'hôpital de Vukovar, en novembre 1991, au cours duquel

264 civils, Croates et autres non-Serbes, qui s'y étaient réfugiés avaient été exécutés par les forces serbes après avoir été battus et torturés.

M. Hadzic, 52 ans, a comparu en début d'après-midi devant le Tribunal spécial serbe pour les crimes de guerre, à Belgrade, qui lui a signifié que les conditions étaient réunies pour son transfert à La Haye.

L'inculpé du TPIY dispose toutefois de trois jours désormais pour faire appel, même si son avocat, Toma Fila, a écarté cette possibilité, estimant que son client serait transféré vers La Haye d'ici samedi.

L'arrestation de Goran Hadzic a suscité de nombreuses réactions de félicitations, en particulier de la part des Européens, qui insistent depuis des années auprès de Belgrade pour mener à son terme sa coopération avec le TPIY.

La Serbie peut désormais se targuer d'avoir arrêté les 44 inculpés que réclamait le Tribunal de La Haye.

Goran Hadzic ferme également la liste des 161 inculpés que réclamait le TPIY pour leur rôle pendant les guerres qui ont déchiré l'ex-Yougoslavie pendant les années 90.

Dans un communiqué commun, les présidents de l'UE, Herman Van Rompuy, de la Commission, José Manuel Barroso, et de la chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, ont salué «*avec force l'arrestation de Goran Hadzic par les autorités serbes*».

«*Il s'agit, ont-ils ajouté, d'un pas supplémentaire important de la Serbie vers la réalisation de sa perspective européenne*», le terme habituellement employé pour parler de l'adhésion à terme à l'UE.

Belgrade espère obtenir à la fin de l'année le statut de candidat à l'UE, ainsi qu'une date pour l'ouverture des négociations d'adhésion.

Le procureur du TPIY, Serge Brammertz, s'est également félicité de l'arrestation de Goran Hadzic.

Agence France-Presse

BELGIQUE

Une Fête nationale sous un ciel si bas...

Bruxelles — La Belgique célèbre aujourd'hui sa Fête nationale dans une atmosphère funèbre du fait de l'inextricable crise politique qui, selon le roi Albert II, risque de briser l'élan de la construction européenne toute entière, déjà mise à mal par les problèmes de la zone euro.

Comme tous les ans, le royaume commémore l'accession au trône le 21 juillet 1831 du premier roi des Belges, Léopold, par un défilé civil et militaire et une fête populaire dans le centre de Bruxelles, suivis dans la soirée par un feu d'artifice.

Mais le moins que l'on puisse dire est que le cœur n'y est pas, tant l'avenir du pays paraît sombre. En cause, l'absence de gouvernement de plein exercice, plus de 400 jours après les législatives du 13 juin 2010.

Le roi s'est dit affligé de la situation politique en Belgique

hier ses compatriotes sur l'avenir du pays, et en particulier les responsables politiques flamands et francophones.

Le ton grave, ponctuant ses propos d'un index tendu vers la caméra, le chef de l'Etat, qui ne dispose que d'un pouvoir d'influence, s'est dit «*affligé par la plus longue durée, de mémoire d'homme, de formation d'un gouvernement*». Un triste record mondial ravi par la Belgique à l'Irak.

La crise politique est due aux profondes divergences entre les partis néerlandophones, qui réclament une très large autonomie pour la Flandre et des francophones attachés à un Etat fédéral fort.

Ultimatum

Sur le plan politique, les choses sont loin de s'arranger. Sept partis ont bien donné récemment leur accord pour entamer des négociations sur un programme de gouvernement et un transfert de compétences supplémentaires aux régions belges. Mais ils ne disposent pas d'une majorité suffisante pour modifier la Constitution, la N-VA ayant jugé ces propositions totalement insuffisantes.

L'appoint pourrait être apporté par les chrétiens-démocrates flamands (CD&V). Mais ceux-ci tergiversent, de crainte de paraître moins fermes dans la défense des intérêts flamands que la N-VA.

Le socialiste francophone Elio Di Rupo, qui dirige les négociations, a fixé un ultimatum au CD&V, lui donnant jusqu'à jeudi 13h00 pour se décider. Si l'impasse persiste, de nouvelles élections pourraient être convoquées.

Agence France-Presse



Des rebelles libyens participant hier, à Benghazi, aux funérailles de sept collègues tombés la veille au combat pour le contrôle de la ville de Brega.

Selon Paris et Washington

Kadhafi pourrait rester en Libye s'il abandonnait le pouvoir

RANIA EL GAMAL

Ajdabiah et Paris — La France et les États-Unis ont tenté hier d'ouvrir la voie à une solution diplomatique au conflit libyen en se montrant ouverts à l'idée de voir Mouammar Kadhafi rester en Libye si ce dernier acceptait de quitter le pouvoir.

En visite à Moscou, le ministre libyen des Affaires étrangères, Abdelati Obejidi, a affirmé que la démission de Kadhafi ne faisait l'objet d'aucune discussion, selon l'agence de presse russe Interfax.

Les faibles avancées engrangées par les forces rebelles ont créé des divergences et suscité des tensions au sein de l'OTAN, dont certains membres plaident pour une solution négociée au conflit.

Dans une entrevue à LCI, le ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, a indiqué que Kadhafi pourrait être autorisé à rester en Libye à condition de renoncer clairement à toute activité politique dans le

pays. Un tel engagement du dirigeant libyen permettrait de déclencher le processus politique du cessez-le-feu, a-t-il ajouté.

«*J'entends dire qu'il ne veut pas quitter la Libye. Mais l'une des hypothèses qui est envisagée, c'est effectivement qu'il séjourne en Libye à une condition, c'est que très clairement, il se mette à l'écart de la vie politique libyenne*», a expliqué le chef de la diplomatie française.

Plus tard dans la journée, les États-Unis ont semblé aller dans le même sens que Paris. Tout en réaffirmant que Kadhafi devait quitter le pouvoir, la Maison-Blanche a estimé que ce serait aux Libyens de décider de l'avenir du colonel libyen dans le pays. «*Il doit quitter le pouvoir [...], puis ce sera au peuple libyen de décider*», a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, Jay Carney.

Lourdes pertes à Brega

Sur le terrain, les combats pour le contrôle du port pétrolier de Brega, dans l'est de la Libye, ont fait 18 morts et jusqu'à 150 bles-

sés dans les rangs des insurgés, selon des sources médicales.

«*La journée d'hier [mardi] a été un désastre*», a déclaré le Dr Sarahat Atta-Alah à l'hôpital d'Ajdabiah, ville voisine sous le contrôle des forces insurgées.

Les rebelles libyens ont annoncé avoir encerclé Brega, qu'ils doivent prendre s'ils veulent poursuivre leur progression vers la capitale, Tripoli. Mais ils sont toujours sous le feu des forces fidèles à Mouammar Kadhafi.

Des affrontements à l'arme lourde ont également été signalés à Misrata, bastion des insurgés dans l'Ouest.

Dans une entrevue parue hier, le secrétaire général de l'OTAN a indiqué que les unités rebelles de l'est et de l'ouest du pays pourraient fusionner pour mieux avancer. «*Je crois qu'ils vont continuer à progresser car les forces d'opposition sont maintenant plus expérimentées, entraînées, coordonnées*», a dit Anders Fogh Rasmussen au *Wall Street Journal*.

Reuters

EN BREF

L'aide américaine aux extrémistes?

Washington — Les fonds que Washington verse en aide à l'Afghanistan pourraient financer la corruption et aller aux groupes extrémistes en raison du manque de traçabilité de l'argent, explique un rapport gouvernemental américain publié hier.

«*Les agences d'aide américaines ont pris des mesures pour renforcer la surveillance des fonds américains, mais les États-Unis n'ont toujours qu'une visibilité partielle du circuit de ces fonds dans l'économie afghane*», souligne le texte signé de l'inspecteur général pour la reconstruction de l'Afghanistan. En conséquence, «*les fonds américains sont susceptibles d'être utilisés pour financer la cor-*

ruption ou d'être accaparés par les rebelles». — AFP

Records d'aide humanitaire

Londres — Les sommes consacrées à l'aide humanitaire ont atteint un record en 2010, avec 16,7 milliards de dollars de dons, mais près de 40% des besoins ne sont pas couverts à l'échelle mondiale, estime une ONG basée en Grande-Bretagne dans un rapport publié hier. Selon Global Humanitarian Assistance, le contraste s'explique par l'augmentation du nombre de catastrophes à l'échelle mondiale conjuguée à une hausse des prix des denrées alimentaires et des coûts liés à l'acheminement des aides. Sur la somme globale dé-

diée à l'aide humanitaire en 2010, les gouvernements ont versé 12,4 milliards de dollars, soit une hausse 6% par rapport à 2009, et les bailleurs de fonds privés ont donné 4,3 milliards de dollars, peut-on lire dans le rapport annuel de l'ONG. — Reuters

Le gouvernement égyptien investi

Le Caire — Le gouvernement égyptien remanié, dont la formation a été retardée ces derniers jours en raison de tensions politiques et de problèmes de santé du Premier ministre, sera investi aujourd'hui, selon une source militaire. Ce gouvernement vise à répondre aux critiques sur le lentur des réformes. — AFP

Sudoku

par Fabien Savary

				7			2
6			5	9			1
9	2	4				8	
	8			5			
				9		4	7
					2		3
					1	5	3
	1					9	
3		2			4		

Niveau de difficulté : MOYEN

1825

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

7	4	6	5	9	3	1	8	2
2	5	8	4	7	1	3	6	9
9	3	1	6	2	8	4	7	5
5	7	4	1	8	2	6	9	3
8	2	3	9	4	6	7	5	1
1	6	9	3	5	7	8	2	4
3	1	5	8	6	9	2	4	7
6	9	7	2	1	4	5	3	8
4	8	2	7	3	5	9	1	6

1824

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

ÉDITORIAL

Énergie

Un plan, lequel?

Les ministres fédéral et provinciaux de l'Énergie se sont entendus cette semaine à Kananaskis, en Alberta, sur un plan favorisant «une approche de collaboration». Une collaboration qui vise essentiellement à s'attaquer aux délais d'approbation des projets d'exploitation et de transport d'énergie. Dire qu'il y a des gens qui trouvent qu'on va déjà trop vite!



L'issue de la rencontre des ministres de l'Énergie, la ministre québécoise Nathalie Normandeau s'est dite rassurée de voir que le Plan d'action national auquel elle venait de souscrire est à la fois flexible et non contraignant. Après tout, le Québec possède déjà sa propre stratégie et n'a pas l'intention de troquer ses droits constitutionnels contre un plan canadien.

Cela dit, Mme Normandeau a tout de même donné son accord à un plan canadien parce qu'avec l'élection d'un gouvernement conservateur majoritaire à Ottawa, tout le monde veut accélérer le pas en matière de réalisation de ses projets énergétiques, chacun dans sa spécialité.

D'abord les provinces de l'Ouest, qui veulent exploiter plus de pétrole des sables bitumineux et l'acheminer rapidement, par oléoduc ou autrement, jusqu'au port de Vancouver pour répondre à la demande de pays comme la Chine et l'Inde.

À l'ère de l'abondance de gaz de schiste à un prix peu élevé et de l'engouement pour les technologies vertes aux États-Unis, il est devenu urgent pour l'Ouest de contrer les attaques dont son pétrole «sale» est victime. D'Ottawa, ces provinces attendent donc qu'il assume le leadership de la simplification des mécanismes d'évaluation environnementale, qu'il augmente l'aide au développement de technologies comme le captage de CO₂ et qu'il livre la guerre médiatique en faveur du pétrole «démocratique» canadien dans le monde.



JEAN-ROBERT SANSFAÇON

L'Ontario a aussi donné son appui au plan fédéral après avoir fait biffer les qualificatifs «durables» et «responsables» accolés aux «sables bitumineux» dans le projet de communiqué. Si le premier ministre, Dalton McGuinty, refuse d'adhérer à la vision conservatrice du tout au pétrole, c'est pour lui préférer le nucléaire, qui suscite aussi beaucoup de résistance, et les énergies renouvelables, qui exigent aussi beaucoup d'argent.

L'Ontario en a assez de voir ses impôts investis par Ottawa dans le pétrole de l'Ouest, a lancé M. McGuinty à la veille de la rencontre annuelle du Conseil de la fédération, qui se déroule depuis hier à Vancouver. S'il a dit oui au plan d'Ottawa, plus tôt cette semaine, son intention n'en est pas moins de convaincre le gouvernement Harper de financer ses propres projets, comme il a promis de financer la future ligne de transport d'électricité de Terre-Neuve.

Et parlant d'électricité, c'est bien sûr la marotte des Maritimes et du Québec. Mais pour ces provinces aussi, l'espoir d'exploiter le pétrole et le gaz fait naître un intérêt certain pour une réglementation moins exigeante et un processus d'approbation des projets plus expéditif, même si cela présente un risque accru pour l'environnement.

En donnant l'accord de son gouvernement au plan d'action fédéral, la ministre Nathalie Normandeau a eu beau se draper du fleurdelisé, elle ne pouvait qu'applaudir à la volonté commune des provinces et du fédéral d'accélérer la réalisation des projets énergétiques, y compris les siens. Ce qui n'est pas pour nous rassurer.

j-rsansfacon@ledevoir.com

Immobilisme en Belgique

Sans tête

Pendant ce temps, en Belgique, on bat le record de l'insécurité. Aujourd'hui, cela fait 404 jours exactement que le royaume du plat, géographiquement causant, est sans tête politique. Certes, il y a bien un gouvernement dit des affaires courantes, mais comme il n'a pas de légitimité constitutionnelle, sa marge de manœuvre est si mince qu'il ne peut adopter les réformes que réclament, si l'on peut dire, la santé financière du pays, les divisions plus aiguës que jamais entre Wallons et Flamands et autres. Bref, le gouvernement du premier ministre Yves Leterme n'est pas un gouvernement fantôme, mais pas loin.

Le pire, c'est qu'il est fort probable que cette situation pour le moins insolite dure pendant encore de longs mois. Car la neuvième tentative de conciliation, assortie soit dit en passant de huit rapports consacrés à l'impasse politique, s'est soldée par un échec après le rejet formulé sur le mode brutal par le chef de file des indépendantistes flamands, Bart De Wever. Ce dernier a qualifié de «bric-à-brac institutionnel» le cahier de propositions suggérées par Elio Di Rupo, chef du Partri socialiste, nommé «formateur» de la conciliation en question par le roi Albert II.

Pourtant, Di Rupo avait consenti d'importantes concessions. Il avait prévu accorder d'importants transferts des compétences et des impôts du fédéral vers les provinces. Il avait également décidé de crever un abcès. Lequel? Il reconnaissait le principe de la scission de l'arrondissement Bruxelles-Hal-Vilvorde que réclamaient à cor et à cri les Flamands. Le tout accompagné d'autres concessions sur divers fronts.

A court terme, cet immobilisme risque de coûter cher, très cher même. Il y a peu, les agences de notation ont prévenu que si aucune solution n'était trouvée, cela signifierait que le gouvernement belge serait dans l'impossibilité de s'attaquer au problème que pose la dette publique. De fait s'ensuivrait une première décote. Certains observateurs de la chose financière avancent que la Belgique pourrait bien être aux prises avec une situation analogue à celle du Portugal.

Toujours est-il qu'en Belgique, tout le monde parie sur la démission de Di Rupo et sur une énième tentative mise en œuvre par le roi avec l'espoir de sortir du guépier constitutionnel dans lequel le pays est plongé. Le déclenchement d'élections? Tout un chacun l'écarte en arguant que le résultat serait quasi identique à celui du dernier scrutin. En fait, on jongle avec deux options: la mise en place d'un gouvernement provisoire ou le renforcement du gouvernement des affaires courantes.

Cela étant, le pays étant en fait plongé dans une crise de régime comme en témoigne l'inertie des institutions, c'est à se demander pendant combien de temps les parties concernées vont continuer à écarter toute négociation sur la séparation.



SERGE TRUFFAUT

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

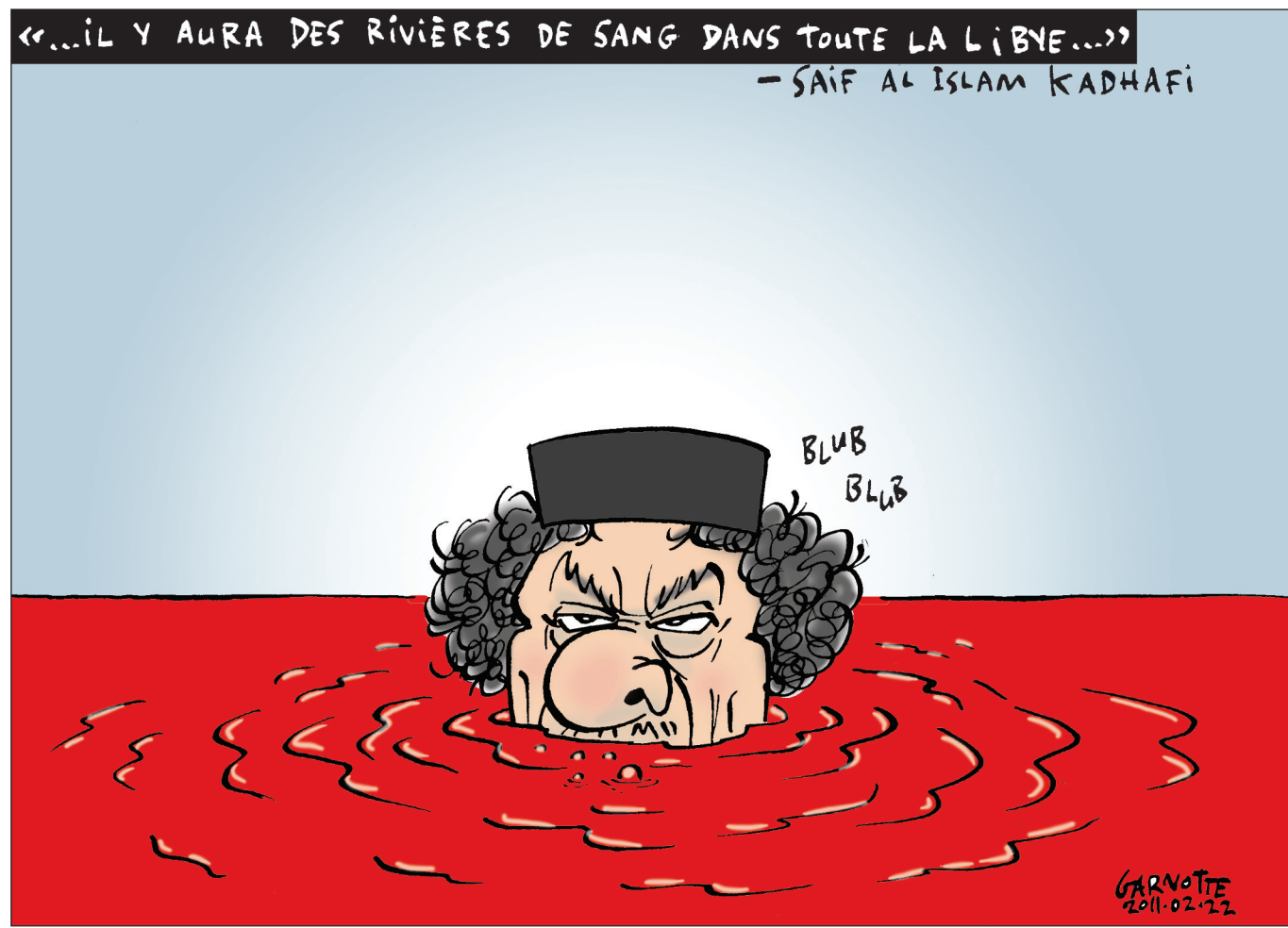
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



REPRISE

LETTRES

De l'humain et de l'argent

Mes plus chaleureuses félicitations à Pierre-André Julien pour son article «L'échec assuré pour ce modèle de gouvernance» paru dans *Le Devoir* du mardi 19 juillet. C'est du solide. Du magistral.

En rémunérant enseignants, médecins et infirmières au rendement — à la pièce —, François Legault, de la Coalition pour l'avenir du Québec (CAQ), ignore que le management, c'est atteindre des résultats avec des personnes en qui l'on reconnaît d'abord les valeurs d'épanouissement personnel et l'importance de leurs services professionnels... que l'on rémunère ensuite en argent équitable.

Le professeur Julien invite à favoriser la sensibilité au temps long, au non mesurable et au respect des personnes dans leur intégrité professionnelle. Les services publics (même ceux offerts par le privé!) ne sont pas des calques du fonctionnement des usines de production du début de l'ère industrielle.

En santé et en éducation — comme dans d'autres services publics —, les résultats requièrent, de la part du personnel: l'intelligence de situations changeantes, l'innovation continue, la formation permanente et le réseautage des compétences. Des conditions non quantifiables. Des compétences qui émergent à la fois d'une pratique professionnelle bien vivante et d'une reconnaissance sociétale concrète.

Autant les enseignants que les médecins et les infirmières — surtout nos dirigeants et, plus largement, les Québécois — auraient intérêt à reconnaître les fondements d'un développement efficace et harmonieux qui intègre à la fois le projet, l'environnement, les outils de la démarche et surtout les humains avec leur engagement, leur savoir, leur intuition, leur souplesse et leurs goûts naturels

pour la réussite. L'encadrement est là pour donner du sens et de l'harmonie; la rémunération constitue un signe sensible de reconnaissance. Encore faut-il qu'elle soit correcte... confortable.

Voilà qui est loin de l'illusion managériale de la CAQ de François Legault. Heureusement, la démagogie électoraliste et le populisme politicien ne tiennent pas longtemps la route dans les sociétés libres.

Gilles Châtillon

Le 19 juillet 2011

A25: le lien pas très intelligent...

Je n'ai pu m'empêcher de faire mon touriste et «d'essayer» le pont de la 25. Après tout, le tarif affiché de 1,80 \$ valait bien le coup d'œil.

Evidemment, ce n'était que duperie. La facture s'élève plutôt à 6,80 \$... puisque je n'ai pas de transpondeur. Une personne, bien placée au sein du consortium de la 25, m'a expliqué que le pictogramme du péage comprenait trois petites vagues indiquant que c'était un péage électronique.

Suis-je bête! Ces trois petites vagues signifient tout simplement: «Attention, ce pont est réservé aux détenteurs de transpondeur. Si vous n'en possédez pas, et contrairement à ce qui se fait à peu près partout sur la planète, vous n'aurez pas la possibilité de payer sur place. Par contre, des frais de 278 % vous seront facturés.» Évident!

Pourtant, la solution est bien simple. D'une part, pourquoi ne pas afficher le prix réel du passage (oui, je sais, je suis un utopiste) et plutôt offrir une réduction aux détenteurs d'un transpondeur. D'autre part, pour éviter des frais administratifs inutiles au consortium et aux utilisateurs, pourquoi ne pas simplement

attendre quelques passages avant d'envoyer une facture?

Par exemple, on pourrait afficher un coût de 2,40 \$ et offrir 25 % de rabais aux détenteurs d'un transpondeur. Si, de plus, on attend neuf passages pour facturer, on se retrouve dans une situation avantageuse pour tous: les utilisateurs d'un transpondeur paieraient toujours 1,80 \$ et le consortium recevrait 4,80 \$ pour couvrir ses frais administratifs. Puis l'arnaque des passagers occasionnels prendrait fin.

Il est paradoxal de constater qu'une solution si simple n'a pas été retenue par une entreprise dont le slogan est ironiquement «Le lien intelligent».

Thierry St-Cyr

Verdun, le 19 juillet 2011

Le Parti québécois manque de substance

Le 27 mars 2011, Jacques Parizeau avait posé un tas de questions de fond sur les tenants et les aboutissants de la souveraineté. Les temps ont changé en effet et le Parti québécois doit être capable de répondre à des questions de grande politique moderne pour convaincre les Québécois qu'il a l'envergure d'un parti national et que la nation possède toujours des vertus incontournables dans un monde qui se mondialise. Cette grande politique serait aussi une préparation essentielle avant de penser à faire un référendum. Mais la surprise est que le Parti québécois est toujours dénué de toute pensée profonde et qu'il semble surtout absolument incapable de le faire. Les problèmes de géopolitique lui passent par-dessus la tête. Le Parti québécois est devenu une Union nationale désuète.

Michel Magnant

Montréal, le 20 juillet 2011

LIBRE OPINION

Rocker à vie

PHILIPPE LAGUÉ

Journaliste

Cher Jean «Elvis» Laberge, le hasard a voulu que j'écoute du vieux Charlebois en lisant votre lettre teintée de mépris («100 000 Elvis Gratton») publiée mardi dans *Le Devoir*. C'est ce qui jouait dans le restaurant où je dinais bien tranquillement, en lisant mon journal. Et cela m'a donné envie de vous répondre — ce que je n'ai jamais fait puisque d'habitude, je suis payé pour écrire dans un journal.

Je n'étais pas au show de Metallica sur les plaines d'Abraham, parce que ma journée de travail commence aux aurores ces jours-ci. Mais j'ai vu les parades du heavy metal lors de leurs deux derniers passages au Centre Bell, à Montréal. J'ai donc fait mes devoirs de rocker.

U2, par contre, j'y étais et croyez-moi, ce spectacle grandiose — si, si! — valait chaque sou noir que j'ai déboursé pour ma paire de billets (à 250 \$ pièce, ça fait beaucoup de «cennes»). C'était d'ailleurs la quatrième fois que je les voyais en spectacle;

la première fois, c'était en 1985. Autre spectacle inoubliable.

Loin de moi l'intention de me lancer dans le pétage de bretelles, mais j'ai vu au moins 200 «shows rock», peut-être même 300, depuis mon tout premier, en 1977 (Kiss au Forum, avec Cheap Trick en première partie). J'ai vu des artistes québécois dans le lot, aussi: Offenbach au Forum à trois reprises, Pagliaro, Charlebois, Eric Lapointe... et même, je le confesse, Céline. Trois fois, en plus!

Or, je n'ai jamais eu l'impression, encore moins l'intention, de poser un geste politique. J'aime le rock à toutes les sauces, qu'il soit pesant, planant, léger ou carrément frivole; je l'aime même quand il est un peu sale. Mais je ne revendique absolument rien d'autre que l'amour de ce genre musical, que ce soit lorsque je vais voir les Rolling Stones à 300 \$ le billet ou Plume à 45 \$ au Métropolis.

Un colonisé?

J'aime le rock et il se trouve, malheureusement, que c'est un genre qui se conjugue plus souvent en anglais qu'en français. À part Lapointe, le rock dit «classique», celui

de ma génération, se meurt au Québec, depuis la fin d'Offenbach et Corbeau, depuis que Charlebois ne rocke plus, depuis que Pagliaro ne fait plus de disques... Est-ce que cela fait de moi un colonisé? Un suppôt de l'impérialisme culturel anglo-saxon? Un Elvis Gratton?

Désolé, mais je refuse ces étiquettes. Et cela n'a rien à voir avec mes couleurs politiques, que je me garde bien de révéler, par pudeur (et éthique professionnelle, aussi). Vous en avez, M. Laberge, contre Metallica? Contre McCartney? Contre Elton John? Visiblement, vous avez un problème avec les monuments. Or, quels monuments avons-nous au Québec, à part Céline? Félix et Léveillé sont morts, Vigneault, Ferland et Charlebois ne sont pas éternels.

Pourquoi irais-je au spectacle de la Saint-Jean si aucun des artistes présents ne m'inspire? Pour poser un geste politique? Désolé, je ne mélange pas l'amour et la politique. Et j'aime la musique (rock, surtout), plus que n'importe quoi. Si c'est c'est ça, un Elvis Gratton, hé bien dans ce cas, je m'autoproclame Elvis Laguë.

Rock'n Roll!

IDÉES

Politique québécoise

Des airs de Tour de France!

AXEL FOURNIER
Varennes

Ces temps-ci, la politique québécoise ressemble beaucoup à une grande course cycliste comme le Tour de France. Des politiciens s'échappent du peloton; d'autres peinent à gravir les côtes. Certains favoris déçoivent, tandis que des outsiders surgissent de nulle part.

Prenons l'exemple de François Legault. À l'instar de Thomas Voeckler, il s'est échappé dès le début du Tour et malgré quelques attaques maladroites, a pris de l'avance sur les principaux favoris. Les observateurs s'attendaient tous à le voir reculer au classement au fur et à mesure que le parcours avancerait, mais Legault n'en démord pas. Le maillot jaune (des sondages) passe bien les cols et commence réellement à croire en ses chances de remporter la victoire finale. Pour lui, tout va se jouer dans le contre-la-montre électoral; s'il est prêt à temps, il filera allègrement vers le succès.

Du côté de l'équipe péquiste, les pronostics sont moins roses. Pauline Marois avait bien débuté, se forgeant même une belle avance sur son concurrent Jean Charest. Or depuis peu, la guigne s'acharne sur elle. Immobilisée par une crevaison dans le dossier du Colisée, la chef péquiste a vu ses propres coéquipiers filer de leurs propres ailes. Tout d'abord, bien conseillée par

son directeur sportif Jacques Parizeau, Lisette Lapointe est passée à l'attaque en compagnie de bons rouleurs comme Pierre Curzi et Louise Beaudoin. Ce trio sait très bien que les bonnes performances de leur ancien camarade François Legault amoindrissent les chances de victoire du PQ et le groupe espère pouvoir gagner du temps en se lançant dans une échappée. Reste à savoir si ces trois ténors auront les jambes pour aller jusqu'au bout...

Comme un malheur n'arrive jamais seul, Marois a vu d'autres équi-piers quitter le peloton. Le jeune Jean-Martin Aussant, un pressé, s'est échappé, mais il l'a fait en solitaire. Son départ canon lui a permis de semer rapidement ses anciens alliés dans les côtes de Charlevoix. Cependant, comme tout cycliste qui se lance seul à cent kilomètres de l'arrivée, Aussant devra s'accrocher à d'autres athlètes pour remporter la victoire d'étape. Il lui faudra donc impérativement effectuer une jonction avec le groupe Curzi, sans quoi le peloton l'avallera et le recrachera aussitôt.

Une autre recrue péquiste a animé la course ces derniers temps: Benoît Charrette. L'homme de Deux-Montagnes trouve que les péquistes vont trop vite et a choisi de se rapprocher de son ami Legault. Et comme si cela n'était pas suffisant, des costauds, comme Stéphane Bergeron et Bernard Drainville, semblent s'impatienter dans leur rôle de lieutenant. Désormais au

PQ, on ne pense plus à triompher et on se contente de terminer la Grande Boucle en limitant les dégâts.

Les autres équipes

Pour d'autres formations, le Tour apporte son lot de bonnes nouvelles. C'est notamment le cas de Québec solidaire, qui voit ses coureurs multiplier les succès. Amir Khadir a marqué des points en bloquant le projet de loi 204, ce qui l'a propulsé dans le haut du classement. Il porte maintenant le maillot à pois de meilleur grimpeur (dans les sondages) et voit sa popularité s'approcher du sommet. Ce teigneux ne manque pas les occasions de monter aux barricades, quitte à se faire détester par certains. Le danger, dans son cas, c'est de vouloir trop en faire et de mal doser ses efforts. Une panne de jambe est si vite arrivée! Malgré tout, l'équipe gauchiste devrait améliorer son sort au classement général.

Chez les adéquistes, la situation ne va guère mieux qu'au PQ. L'abandon de Mario Dumont au début de la compétition, puis les départs de Caire et Picard ont fragilisé la formation qui peine à retrouver son souffle depuis. Le nouveau chef, Gérard Deltell, a connu quelques bons moments, mais son équipe l'entoure mal dans les étapes vallonnées. On a cru pendant quelques jours que l'ADQ se mettrait au service de Legault, mais cela ne s'est pas réalisé. Il est bien possible que ce Tour soit le chant du

cygne pour ces coureurs qui s'obstinent à se tenir à droite, même lorsque le vent est contraire.

Les libéraux peuvent compter quant à eux sur une machine bien huilée. Les lieutenants se sacrifient volontiers pour le chef, ce qui permet à Jean Charest de bien performer. Ce dernier a remporté les trois dernières éditions et croit réellement en ses chances de vivre un quatrième sacre. Tous les Québécois savent que le premier ministre remonte les cotes (de popularité) aussi vite qu'il les redescend. En outre, l'écrasement des péquistes semble lui profiter.

Les libéraux mènent une bonne course jusqu'à présent et personne ne se souvient de leurs déboires du commencement. Cependant, ils ne doivent pas se réjouir trop vite. La population veut voir un nouveau vainqueur et Legault pourrait bien être celui-là. Si Charest se défend bien dans les cols, il ne présente pas de nouveauté. Conservateur, il se lance peu dans de grandes envolées. Le danger pour lui, c'est de s'endormir, les deux mains sur le guidon!

L'analogie avec le cyclisme aide à comprendre la situation politique actuelle, où des acteurs essaient de remporter des victoires individuelles tout en étant pris dans un jeu d'équipe. Il faut savoir sortir au bon moment, doser ses efforts et ne pas oublier qu'un groupe uni pédalant dans la même direction progresse plus rapidement que des coureurs en échappée passant leur temps à se contrer mutuellement. La dernière étape, la campagne électorale, se terminera par un sprint massif. Mais attention, l'arrivée sur la colline parlementaire pourrait nous réserver des surprises!



Mélanie Charbonneau et Kevin Papatie, filmés dans le cadre du documentaire *Wapikoni*, escale à Kîtçisakik.

SOURCE TÉLÉ-QUÉBEC

Lettre aux participants du Wapikoni mobile

On ne vous laissera pas tomber

MANON BARBEAU

Fondatrice et directrice générale du Wapikoni mobile

Chers coordonnateurs du Wapikoni mobile, chers participants, cinéastes et musiciens, chers collaborateurs des Premières Nations,

Je vous écris cette lettre avec beaucoup d'émotion, vous qui constituez la raison d'être du Wapikoni mobile, vous qui occupez une place spéciale dans mon cœur. A moins d'un miracle, les studios ambulants du Wapikoni mobile ne rouleront pas vers vous cette année et ça me fait de la peine. Le ministère des Ressources humaines et Développement des compétences en a décidé autrement. Pourtant, plusieurs des représentants de ce ministère ont visité vos communautés au fil des ans, évaluant nos résultats, vous interrogeant et assistant aux projections de vos films. Ils connaissent les communautés, ils connaissent notre travail — qui inclut aussi le vôtre. Chaque fois, convaincus, ils ont recommandé à leur ministère la continuité du financement des activités du Wapikoni mobile.

Malheureusement cette année, malgré la recommandation renouvelée de la part de cette équipe, leurs supérieurs au gouvernement fédéral ont décidé de couper le financement du Wapikoni mobile, mettant ainsi un terme aux activités

des roulottes dans la plupart des communautés desservies par nos (vos) studios ambulants.

Nous sommes maintenant à la mi-juillet. Le calendrier des 12 escales habituelles est encore accroché à mon mur. Je sais que vous nous attendez. Je sais que certains d'entre vous ont des idées de films et de musiques en tête, qu'ils auraient réalisés au prix de beaucoup d'efforts, de courage et d'acharnement avec comme récompenses l'émotion, la satisfaction et la fierté du travail bien fait. Je connais le grand talent de plusieurs d'entre vous. Je sais aussi que votre vie n'est pas toujours facile et que le passage du Wapikoni allège parfois un peu.

À la recherche de solutions

Je vous écris ce mot pour vous dire que l'équipe du Wapikoni ne vous oublie pas. On travaille fort à sauver vos escales. Déjà, certaines communautés qui en ont la capacité financière ont manifesté le désir d'aider le Wapikoni mobile à poursuivre ses activités dans leur communauté. Ça me touche beaucoup. On sait aussi que des partenaires de certains ministères, au fédéral comme au provincial, sont des alliés indéfectibles du Wapikoni mobile et cherchent avec nous des solutions pour assurer la pérennité du projet.

Nous n'avons pas encore reçu la lettre officielle de refus de la part de Madame la Ministre Finley, il ne serait peut-être pas encore trop tard

pour annuler la décision. Nous avons communiqué avec son bureau afin de la rencontrer et de nous entretenir avec elle. De plus, Eva Ottawa, grand chef de la nation atikamekw, membre fondateur du Wapikoni mobile, a contacté le ministre des Affaires autochtones, John Duncan, pour solliciter son appui. Les ministres québécois Denis Lebel et Christian Paradis ont roulé vers vous depuis quelques années et ont découvert votre univers. Vous avez découvert aussi le leur. Des amitiés se sont créées. Les quelque 450 films et musiques que vous avez réalisés au fil des ans sont la manifestation concrète de la complicité qui existe maintenant entre vous, la preuve que la rencontre peut avoir lieu et qu'elle aura encore lieu.

On ne vous laisse pas tomber. Le Wapikoni mobile roulera encore vers vous, avec une belle roulotte toute neuve. En attendant, vos films se promènent dans le monde et représentent les Premières Nations du Québec. Vous avez de quoi être fiers: vous avez contribué à la création d'un patrimoine culturel unique au monde, infiniment précieux, et qui passera sans doute à l'histoire. Ne lâchez pas, le monde a besoin de vous entendre.

Avec toute mon affection,
Manon

Coupe au Wapikoni mobile

M. Harper, vous en aviez pour votre argent!

ROBERT MORIN
Cinéaste

Un demi-million pour faire quoi de mieux, M. Harper? Une patinoire à Québec? Agrandir la piste du Stamp-peed? Un festival du hot-dog à Moncton? Ou mieux, une bombe de plus en Afghanistan? Et pourquoi pas des boucliers antiémeutes flambant neufs pour un prochain sommet international?

Et puis, c'est vrai que les autochtones sont déjà gâtés; y peut pas de taxes! Bien sûr, en échange, ils doivent se plier à quelques inconvénients mineurs, comme se faire bousculer sur leur territoire (ou se le faire saisir). Souvent aussi, ils doivent vivre sans eau courante, et sans services médicaux ou sociaux. Sur le plan social, ils sont, alors là, vraiment gâtés, avec des records canadiens d'alcoolisme, de toxicomanie, de femmes battues, d'agressions sexuelles et de suicides chez les jeunes.

C'est avec ça en arrière-plan que vous osez couper les vivres au Wapikoni. Beau réflexe de sauvage. Ou vous n'avez tout simplement pas visionné les vues issues du programme. Dans les deux cas, vous ne faites pas votre job comme gouvernant. Car votre job est de faire en sorte que toutes les communautés canadiennes puissent s'épanouir sur le plan culturel, en premier lieu en leur donnant les moyens d'exprimer leurs joies, leurs misères, leur rage et leur espoir.

C'est ce que fait le Wapikoni, et sur un vaste territoire. Il participe à stimuler la créativité de toute une génération de jeunes autochtones que votre ministère des Affaires autochtones considère comme à problèmes. Avec des moyens techniques rudimentaires, ces jeunes s'évadent enfin, et de la bonne façon, de leur mal de vivre. Les caméras bas de gamme, les systèmes de montage légers, mais surtout les conseillers techniques qui participent au Wapikoni remplacent maintenant pour beaucoup l'alcool et la dope, la colle, l'essence, la corde.

Il faut assister à une projection de Wapikoni dans une communauté pour prendre toute la mesure de l'impact du projet sur la population. À chaque projection les salles communautaires se remplissent; des gens de tous les âges rient, pleurent et, plus encore, discutent après les projections. Franchement, M. Harper, vous en aviez pour votre argent.

J'espère sincèrement que ce demi-million ira aider une autre communauté dont les besoins en matière de développement social sont au moins aussi criants que ceux des Anishinabegs et des Atikamekws.

Mais si c'est pour le réinvestir dans mon prochain film, alors je passe mon tour.

À chaque projection les salles se remplissent; des gens de tous les âges rient, pleurent et, plus encore, discutent après les projections

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec)/Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Franceur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Madeleine Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre); information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault (Côte des correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters); information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédéric Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Eric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andrée Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger et Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier, Étienne Plamondon-Emond (commis internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Geneviève Tremblay et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ : Jean de Billy, Jennifer Demers, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Stéphanie Desziel, Amel Elimam, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sobai (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois, Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

FAMINE

SUIITE DE LA PAGE 1

régions, 90 % du bétail est mort ces derniers mois. Même les chameaux sont morts, alors qu'on sait bien qu'ils peuvent survivre dans les conditions les plus difficiles. Imaginez ce que ça fait aux gens.»

En conférence de presse, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a demandé réclamer 500 millions de dollars de plus pour le programme d'aide humanitaire de 2011, afin d'aider plus de pays, ceux de la Corne de l'Afrique en premier lieu. «Les agences humanitaires ont un besoin urgent [d'argent] pour sauver des vies: si les fonds ne sont pas disponibles pour une intervention humanitaire immédiate, la famine va probablement se poursuivre et s'étendre.»

Les retards pourront causer la mort, a-t-il ajouté, alors qu'on estime qu'aucune amélioration n'est possible avant 2012 en Éthiopie, à Djibouti, au Kenya, en Ouganda ainsi qu'en Somalie. En mai dernier, l'ONU émettait déjà une

alerte au sujet de la sécheresse qui touche toute cette région.

«Si nous n'agissons pas maintenant, la famine va s'étendre à toutes les huit régions du sud de la Somalie dans les deux mois à venir, en raison de mauvaises récoltes et de l'apparition de maladies infectieuses», a ajouté le coordinateur humanitaire des Nations unies pour la Somalie, Mark Bowden.

Mais l'acheminement de l'aide humanitaire vers la Somalie n'est pas une affaire évidente. Les organisations non gouvernementales voudraient bien intervenir, mais les forces islamistes ont expulsé des ONG occidentales du territoire l'été dernier. De plus, des pays donateurs hésitent à financer les organisations humanitaires, de crainte que l'argent se retrouve entre les mains de rebelles islamistes. «En tant qu'ONG, on est prêts, mais on est assis, on se tourne les pouces... On n'est plus capables d'attendre: on veut entrer [dans le pays], a confié hier la vice-présidente des programmes internationaux de CARE Canada, Éveline Guindon, qui revient du camp Dadaab, dans l'est du Kenya, où ont fui 400 000 réfugiés somaliens, en raison des violences et de la sécheresse. CARE

Canada a bien un projet d'assainissement des eaux dans le sud de la Somalie, dans une région touchée par la famine, mais seuls les partenaires locaux y travaillent pour le moment en raison des contraintes.

Les insurgés islamistes affiliés à Al-Qaïda ont salué la déclaration de Ban Ki-moon hier et se sont dits prêts à ouvrir la porte à l'aide internationale. «L'aide doit être fournie purement sur des bases humanitaires et les valeurs religieuses des Somaliens, musulmans, doivent être respectées», a toutefois précisé un responsable sous couvert d'anonymat.

Visite canadienne

La ministre canadienne de la Coopération internationale, Bev Oda, visitera demain le camp de Dadaab. Elle devrait annoncer le versement d'une aide financière s'additionnant aux 22 millions déjà alloués en aide humanitaire à la Corne de l'Afrique. Bev Oda a déclaré hier que le Canada est «très préoccupé» par la sécheresse et «continuer[a] de montrer [son] appui pendant cette crise tragique». «La situation qui affecte les habitants de la région, particulièrement les femmes et les enfants, est désastreuse. Le Canada

est déterminé à améliorer de façon concrète leurs conditions de vie.»

Oxfam Canada estime que 40 millions de dollars devraient être débloqués immédiatement par Ottawa pour soutenir le pays et les réfugiés. «Les gens ont besoin d'un accès immédiat à la nourriture, selon Geno Teofilo. La petite saison des pluies d'octobre ne suffira pas.»

Un autre haut responsable de l'ONU a averti hier que cet épisode de famine dans la Corne de l'Afrique est une catastrophe naturelle témoignant d'une crise environnementale plus large. «Les signes du changement climatique ne sont pas seulement en train de se produire, ils s'accroissent», a dit le directeur général du programme pour l'environnement des Nations unies, Achim Steiner.

Selon lui, la prochaine conférence des Nations unies sur le climat, qui aura lieu en décembre en Afrique du Sud, «doit être décisive» si l'on veut atténuer les événements aussi dramatiques. «Les pays développés doivent prendre la tête des actions, mais les nations émergentes doivent aussi assumer leur part. Il ne peut pas y avoir de simples spectateurs.»

Le Devoir
Avec l'Agence France-Presse et Reuters

OTTAWA

SUIITE DE LA PAGE 1

L'émission *Enquête* de Radio-Canada s'était penchée sur cette question en 2009, mettant au jour un système bien huilé pour fabriquer une fausse existence à Montréal aux demandeurs. Le conseiller en immigration Nizzar Zakka leur faisait signer un faux bail et acheter une ligne de téléphone, obtenait des bulletins scolaires bidon pour leurs enfants et remplissait une fausse déclaration de revenus pour eux à la fin de l'année. Cela donnait l'impression au gouvernement que ses clients vivaient à Montréal alors qu'en fait ils se trouvaient ailleurs, au Liban dans la plupart des cas.

La Régie de l'assurance maladie du Québec avait aussi découvert quelques mois plus tard, en 2010, que 1700 personnes, dont les deux tiers d'origine libanaise, avaient obtenu une carte d'assurance maladie grâce au stratagème de M. Zakka; 750 s'en étaient prévalus pour obtenir des soins d'une valeur d'un demi-million de dollars.

M. Zakka faisait l'objet d'une enquête depuis deux ans par la Gendarmerie royale du Canada (GRC) lorsque Radio-Canada a révélé cette affaire. Ce n'est qu'en janvier de cette année qu'il a été condamné à une amende de 1,7 million de dollars. Il est accusé d'avoir rempli 861 fausses déclarations de revenus au Québec. En 2005, la GRC avait aussi épinglé un imam d'origine libanaise et directeur d'une école privée musulmane de Montréal. Bilal Jundi fournissait les faux bulletins scolaires. Il avait été accusé d'en avoir fabriqué pour 75 familles, mais a été condamné pour seulement quatre cas. M. Jundi a plaidé qu'il ignorait à quoi servaient ces faux bulletins. Le cabinet du ministre Kenney n'a pas voulu dire si les 1800 cas mentionnés sont reliés à M. Zakka.

Il est rare que le Canada révoque la citoyenneté à des personnes. Depuis 1977, il ne l'a fait que 63 fois, souvent après qu'il eut été découvert que des gens avaient menti lors de leur arrivée au pays, notamment à propos de leur implication dans des crimes de guerre.

Les 1800 personnes visées auront la possibilité de contester la révocation en Cour fédérale. «Il existe un processus judiciaire exhaustif et il est très, très équitable», a soutenu le ministre. Jason Kenney prédit que peu d'entre eux choisiront de le faire, d'autant plus que le gouvernement a à sa disposition une «preuve solide et convaincante».

Dan Bohbot, le président de l'Association québécoise des avocats en droit de l'immigration, estime que c'est «une tempête dans un verre d'eau». Selon lui, partir à la chasse aux faux citoyens «est loin d'être une priorité» dans un contexte où le ministère manque déjà de ressources pour traiter les demandes qui lui sont présentées, en particulier les cas de réunification familiale.

«Si on a des chiffres à l'appui disant que [ces citoyennetés] obtenues frauduleusement coûtent tant au système, peut-être, mais on n'a pas ces chiffres», dit M. Bohbot. Imaginez combien de temps ça a pris pour examiner 1800 dossiers. Ils vont contester, et ça va coûter très cher en frais juridiques.» L'avocat estime que cette sortie du ministre relève davantage du message politique. Il établit un parallèle entre cette lutte contre les fraudeurs d'immigration et la lutte contre le crime. «C'est la même philosophie conservatrice qui applique des mesures plus strictes contre les criminels. Ça va coûter très cher aux Canadiens alors que la criminalité est en baisse.»

Rappelons que le gouvernement conservateur avait fait part de son intention de lutter contre la citoyenneté de complaisance dans la foulée du pilonnage du Liban par Israël à l'été 2006. Le Canada avait dû dépenser 90 millions de dollars pour rapatrier environ 15 000 citoyens canadiens qui fuyaient les bombes. Il a été découvert par la suite que plusieurs — certains parlent de la moitié — sont retournés dans leur pays six mois plus tard.

Le Devoir

ROBINSON

SUIITE DE LA PAGE 1

Et puisque la Cour d'appel n'a accordé hier à Claude Robinson qu'un peu plus de la moitié des indemnités qui lui avaient été consenties en 2009 par la Cour supérieure, M^e Lefebvre estime que la moitié du chemin pour obtenir gain de cause a été parcourue. Son client, a-t-il dit, considère «certainement» porter le débat devant la plus haute cour du pays. La décision sera prise dans les 60 jours.

«Monsieur Izard, qui est un auteur extrêmement connu en France, n'avait absolument pas besoin du travail de M. Robinson pour créer Robinson Sucroë. Et il maintient toujours qu'il n'a pas eu accès à son œuvre et qu'il ne l'a pas plagiée», a soutenu l'avocat.

Néanmoins, en plus de reconnaître que *Les Aventures de Robinson Curiosité* est une œuvre protégée et que ses droits ont été violés, les juges de la Cour d'appel ont déclaré Claude Robinson propriétaire de sa version contrefaite, *Robinson Sucroë*, et de tout le matériel qui a servi à sa production.

Des indemnités réduites

Le 26 août 2009, 5,2 millions de dollars avaient été accordés par la Cour supérieure en indemnités à M. Robinson.

Cette fois, les juges Benoît Morin, France Thibault et François Doyon ont accordé 2,5 millions de moins à Claude Robinson, dont les personnages originaux des aventures de *Robinson Curiosité* ont été plagiés dans la série *Robinson Sucroë*, produite par Cinar, France Animation et Ravensburger.

Selon Pierre Lefebvre, la Cour d'appel a jugé que les dommages accordés en première instance étaient exagérés et avaient probablement été imposés en raison de la fraude dans laquelle Cinar avait été impliquée au début des années 2000 et qui «n'a rien à voir avec le plagiat».

«Toutes les fraudes relatives aux subventions obtenues par Cinar ont peut-être influencé le juge de



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La Cour supérieure avait accordé 5,2 millions de dollars en indemnités à Claude Robinson.

première instance. Elles n'auraient pas dû être prises en considération dans l'établissement des dommages», a soutenu l'avocat.

Victoire pour les droits d'auteur

Par ailleurs, la présidente de la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC), Sylvie Lussier, s'est dite ambivalente quant à la décision rendue hier.

La SARTEC avait organisé une campagne de financement pour aider Claude Robinson dans sa bataille judiciaire. «Je suis très contente que le jugement de la Cour d'appel confirme qu'on lui avait volé son œuvre, a affirmé Mme Lussier. Mais c'est

certain que la décision de réduire les montants accordés en dommages exemplaires est décevante.»

Selon Sylvie Lussier, son ami Claude Robinson, qui a refusé de commenter le jugement hier, sera très satisfait d'avoir gagné la «bataille de principe» qu'il menait depuis 16 ans.

«C'est une victoire pour le respect du droit d'auteur. Cela montre que tu ne peux pas impunément t'approprier l'œuvre d'un autre et en faire ce que tu veux et après prétendre que tu ne l'as pas vue et finalement mentir à la cour pendant des années et t'en tirer», a conclu Mme Lussier.

La Presse canadienne

McLUHAN

SUIITE DE LA PAGE 1

Et pourtant, tout est parti d'une formule simple mais terriblement persistante: «Le médium, c'est le message», lancé la première fois sur les ondes d'une radio de Vancouver, que Marshall McLuhan, professeur de littérature spécialiste de la Renaissance, a posé son regard sur les mutations sociales induites par la technologie avec l'avènement de la télévision. C'était en juin 1958.

En une phrase, le penseur voulait souligner l'importance du canal de transmission, bien avant l'information qu'il transmet, dans la construction de la réalité sociale. Selon lui, la technologie, par l'usage que l'on en fait, vient forcément modifier nos façons de penser, de réfléchir et donc notre façon de concevoir notre environnement, notre rapport aux objets, aux autres, au monde... Un gourou, comme on l'a qualifié à l'époque, un prophète des temps modernes, comme on le présente aujourd'hui, venait de voir le jour.

Sortir le monde de sa linéarité

«Marshall McLuhan avait compris avant tout le monde que la pensée linéaire induite par le livre [le médium dominant de l'ère prétechnologique] allait être remplacée par une pensée plus éclatée alimentée par les médias technologiques», dit Françoise Bertrand, présidente de la Fédération des chambres de commerce du Québec, mais surtout — surtout! —, ancienne étudiante de Marshall McLuhan dans les années 70. Elle faisait alors une maîtrise en environnement à l'Université de York et suivait chaque semaine les séminaires du père conceptuel du «village global» deux soirs par semaine au Centre de culture et de technologie de l'Université de Toronto, qu'il dirigeait. Avec la même prestance, le même charisme que les profs érudits des grandes universités britanniques ou américaines, se souvient-elle.

«Parler du village global [cette vision d'un

Marshall McLuhan a dit...

« Plus les banques de données accumulent des informations sur chacun de nous, moins on existe »

« Quand vous êtes au téléphone ou à l'antenne [d'une radio], vous n'avez plus de corps »

monde reconfiguré par les médias et la communication à distance] dans les années 70, il fallait le faire, poursuit Mme Bertrand. Il était un précurseur, le premier à avoir construit une théorie, une pensée dynamique sur les technologies, leur usage et leur impact sur les comportements humains», avec les risques que cela a comportés en son temps.

C'est que McLuhan n'a pas seulement été adulé et idolâtré par ses élèves. Il l'a été aussi par son époque et surtout par ses objets d'analyse, la radio et la télévision, par lesquels il a posé les bases d'un autre concept, celui de «penseur médiatique vedette». Le statut lui donnera d'ailleurs une apparition éclair amusante dans le film *Annie Hall* de Woody Allen — il y joue son propre rôle — et lui vaudra aussi le mépris de quelques représentants de sa caste universitaire, mais aussi de plusieurs intellectuels de son temps qui, loin de voir en lui un prophète, voyaient plutôt un imposteur, un charlatan enrobant le vide avec de belles formules. «Il était l'ennemi numéro un des intellectuels, se souvient Mme Bertrand, parce qu'il s'intéressait à la culture populaire, la publicité, le cinéma, les ordinateurs...», changeant ainsi la perception générale sur les objets qu'il fallait désormais académiquement prendre au sérieux pour comprendre la modernité.

En prise directe sur le présent

Futurologue? Mystificateur? Visionnaire? Fumiste? McLuhan n'aurait toutefois été rien de tout ça, croit son fils Eric, universitaire lui aussi, qui a été un proche collaborateur de son père jus-

qu'à qu'il quitte définitivement notre réalité en 1980. «Même si on disait de lui qu'il était un prophète, il a finalement fait très peu de prédictions, a-t-il indiqué au *Devoir* dans le cadre d'une entrevue par courriel. Mais c'est comme ça qu'on nomme une personne que l'on ne comprend pas et qui semble comprendre des choses que l'on trouve opaques. Un jour il m'a dit: "Il suffit de regarder le présent de près, d'en faire l'inventaire, de le décrire le mieux qu'on le peut et les gens vont vous qualifier de prophète (ou de gourou)". Il n'était pas des décennies en avance sur son temps. Il était de son temps» et finalement, cela a pris plusieurs décennies pour en prendre la pleine mesure et comprendre parfois ce qu'il avait bien voulu dire dans les années 60.

McLuhan a écrit: «Quand vous êtes au téléphone ou à l'antenne [d'une radio], vous n'avez plus de corps» ou encore «plus les banques de données accumulent des informations sur chacun de nous, moins on existe», deux formules qui au regard de la dématérialisation des rapports sociaux, tout comme de l'urgence d'exister dans les espaces numériques par l'entremise de Twitter, Facebook ou Google+ trouvent forcément une autre signification. Elles viennent aussi lustrer le statut d'éternel d'un penseur qui persiste, 100 ans plus tard, autant pour ses idées que pour avoir eu l'audace de poser un regard décalé et à contre-courant sur son temps, loin des dogmes, puisqu'il a certainement légué à ses contemporains davantage de questions que de réponses.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc., dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jacques de Mirabel, Québec, division de Québecor Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Béchard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com
Bureau de Québec 418-643-1541

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390